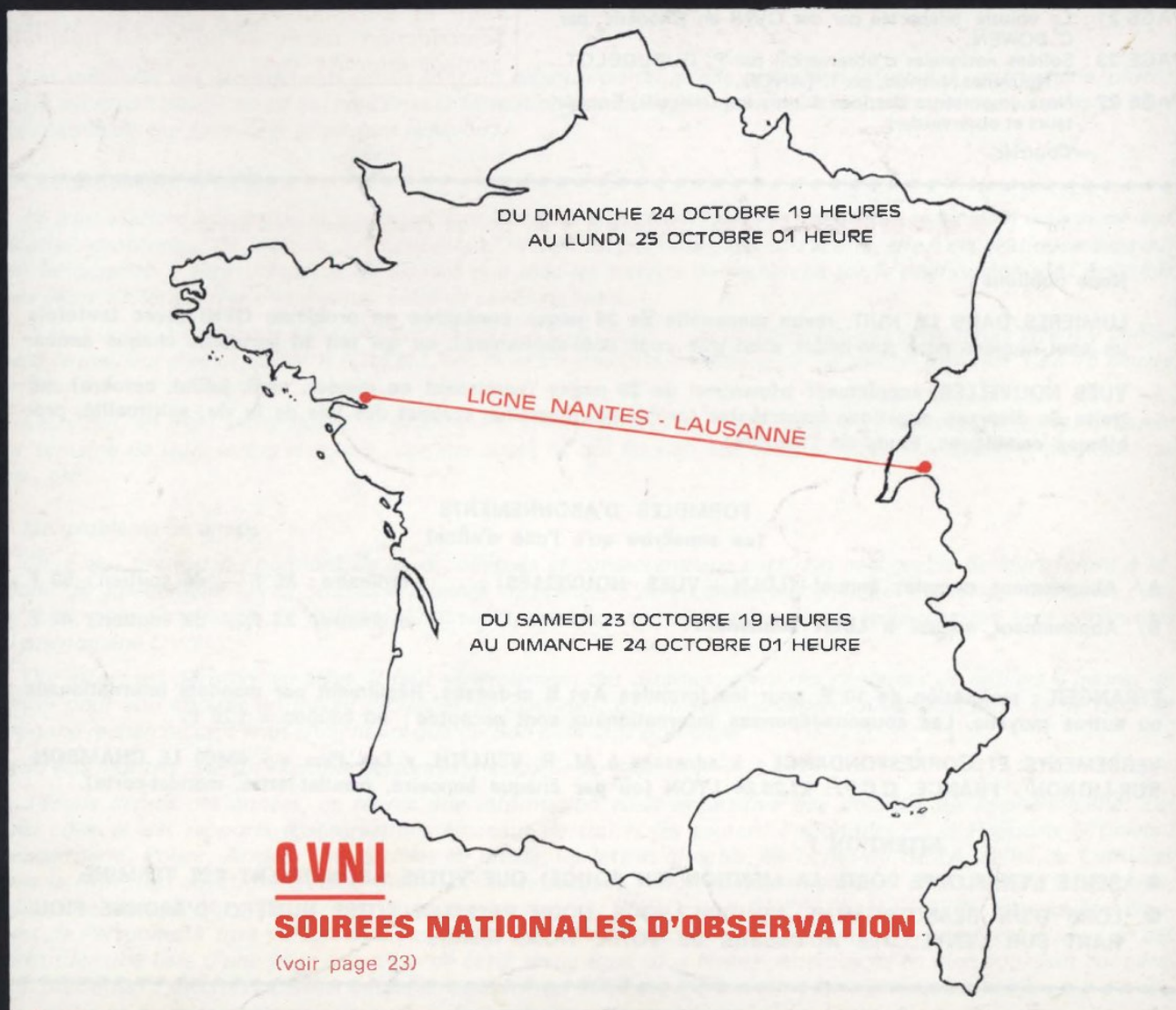


OCTOBRE  
1976  
N° 158

# LUMIERES DANS LA NUIT

19<sup>e</sup> ANNÉE  
LE N° 4<sup>F</sup>

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES**



■ **LES GROUPEMENTS PRIVÉS  
ET LA RECHERCHE** (p. 3)

■ **UBATUBA (Brésil) : AUTHEN-  
TIQUES FRAGMENTS D'OVNI?**  
(p. 5)

■ **RHODESIE : VOITURE  
TELEPORTEE** (p. 21)

■ **NOUVELLES RECENTES**  
(p. 23)

# LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

## VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Participation des groupements privés aux recherches, par C. POHER.  
PAGE 5 : Ubatuba (Brésil), par J. SCORNAUX.  
PAGE 10 : un OVNI à Mandriolo (Corse), par P. de Lormont  
PAGE 11 : Enquête à Piolenc (Vaucluse), par MM. BELZUNCES et TROADEC.  
PAGE 12 : Observation à Bédarrides (Vaucluse) par J.P. TROADEC  
PAGE 14 : Enquêtes à Cazères (Haute-Garonne) par M. GAYRAL.  
PAGE 15 : Atterrissage à Ste Soulle (Charente Maritime) par D. BEZIAT.  
PAGE 17 : Observation dans le Morbihan, par J.L. BROCHARD.  
PAGE 18 : Témoignage transmis par M.C. GALLAIS. Observation dans l'Eure par G. RIVIERE.  
PAGE 19 : Observation entre Cambrai et Valenciennes (Nord) par M. NAGLIN.  
PAGE 20 : Témoignage de Mlle RENATA Raa sur l'observation de Taizé en Août 1972.  
PAGE 21 : La voiture téléportée par des OVNI en Rhodésie, par C. BOWEN.  
PAGE 23 : Soirées nationales d'observation par P. GUEUDELLOT. — Nouvelles récentes, par I. TAHON.  
PAGE 27 : Note importante destinée à tous les Délégués, Enquêteurs et observateurs.  
— Courrier.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

## ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

### FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F  
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F

ETRANGER : majoration de 10 F. pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

# MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE

par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Veillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire). PRIX : 30 F FRANCO.

## La participation des groupements privés aux recherches sur le phénomène OVNI et les frustrations qui en résultent

par Claude POHER

*Allons droit au but : il y a le public, il y a les membres des groupements privés, il y a les chercheurs de métier participant à l'étude du phénomène, et il y a les autres chercheurs de métier.*

*Le Public est immense, en moyenne mal informé sur le problème OVNI, très partagé (50 % pour 50 % contre) et d'une formation scientifique trop élémentaire en moyenne pour avoir les éléments nécessaires à une critique objective digne de ce nom.*

*Les membres des groupements privés sont un échantillon du public assez bien informé du phénomène, plutôt voisin du grand public en ce qui concerne la formation scientifique à quelques exceptions près (mais alors ce sont des chercheurs qui font de la prose sans le savoir)*

### Les chercheurs de métier :

*Ils sont d'abord au service de la science dans leur spécialité. C'est non seulement leur gagne pain mais aussi leur vocation profonde... Or, l'étude du phénomène OVNI n'est pas enseignée en Faculté, elle n'est pratiquée dans aucun laboratoire à titre officiel. Cela signifie que tous les travaux de recherche sur le phénomène sont exécutés hors des activités professionnelles normales de ces chercheurs.*

*Il faut savoir à ce propos que la recherche est plus une vocation qu'un métier et que ceux qui la vivent y consacrent le meilleur d'eux-mêmes. Il n'est pas rare de voir ces professionnels de la Recherche travailler 12 à 15 heures par jour sur leur sujet officiel...*

*Ceux qui, en plus, s'intéressent au phénomène OVNI ne peuvent donc guère y consacrer que quelques heures par semaine de leurs loisirs résiduels...car eux aussi, ils ont épouse, des enfants, aiment le sport, la musique, les arts...etc...*

### Un problème de temps

*Ceux qui bravent les opinions de leurs collègues et consacrent une part non négligeable de leurs loisirs à réfléchir au phénomène OVNI sont une poignée en France. S'ils y consacrent quelques heures par semaine, c'est au total, pour un pays de 52 millions d'individus, quelques centaines d'heures de recherche qui sont consacrées au phénomène OVNI.*

*Cet effort est dérisoire en effet, il faut généralement des dizaines, voire des centaines de milliers d'heures de travail pour voir aboutir un travail de recherche classique. Et, malheureusement, il est plus difficile de faire de la bonne recherche sans vrais chercheurs que du Bon pain sans Boulanger.*

*Je vais montrer, par un exemple personnel, l'ampleur du désastre.*

*J'essaie depuis des années, de réunir une information aussi exhaustive que possible sur le phénomène. J'ai ainsi collecté des rapports d'observations émanant de toutes les sources disponibles : Les Rapports Officiels : Gendarmerie, Police, Armées, Les articles de presse, les lettres directes, les fiches du GEPA, celles de Lumières dans la Nuit, les collections d'Aimé Michel, celles de Jacques Vallée, celles de Saunders, celles de Charles Garreau, celles des amis de Marc Thiroin, les enquêtes émanant du CNRO, de la SVEPS, de la SOBEPS, les enquêtes émanant de Personnes à titre personnel ...etc...etc...j'en oublie beaucoup car elles sont trop nombreuses pour ne pas constituer une liste d'une page complète de cette revue (que tous soient remerciés ici en bloc pour leur coopération précieuse). Je crois posséder actuellement environ 9000 cas (personne ne les a jamais comptés).*

*Imaginez, que je veuille consacrer une moyenne de 5 minutes par cas (c'est bien le moins qu'il faille pour lire, l'introduire sans erreur dans un système quelconque de classification élémentaire).*

*Il me faudrait alors disposer de 750 heures consécutives avant de pouvoir commencer le premier travail de Recherche prenant en compte tous les cas. A cinq heures par semaine (un maximum que je suis loin d'atteindre en moyenne) cela fait trois ans. Pendant ces trois ans je vais recevoir probablement 3000 cas supplémentaires... c'est le tonneau des Danaïdes !*

*Donc pour les chercheurs, le temps est ce qu'il y a de plus précieux si l'on veut que le phénomène soit étudié un petit peu.*

## Les conséquences

Les conséquences sont évidentes : ou bien les chercheurs répondent au courrier qu'ils reçoivent, ou bien ils étudient le phénomène OVNI en «laissant tomber» la majorité de leurs correspondants... Il n'y a pas de milieu. (J'ai reçu 3000 lettres en 5 ans par exemple).

## Le rôle des groupements privés comme LDLN

Aucune recherche correcte n'est possible si l'information fondamentale, c'est-à-dire le rapport d'observation ou le rapport d'enquête, ne parvient pas aux chercheurs de métier.

C'est le rôle des groupements privés d'assumer cette tâche et ils le font tous avec ponctualité et compétence. Les responsables de ces groupements doivent collecter l'information et l'adresser aux chercheurs qui en ont besoin.

## La frustration des enquêteurs

Cette situation est très frustrante pour les enquêteurs des groupements privés car «la distance» qui les sépare des chercheurs peut leur paraître trop grande, les résultats des travaux de recherche leur paraîtront souvent très maigres, faisant mal apparaître l'importance et la qualité de l'effort consacré à telle ou telle enquête.

Cette situation est inévitable, il n'est pas possible de l'éviter dans l'immédiat si l'on ne veut pas voir le temps des chercheurs consacré à des échanges de courrier moins efficaces que leurs travaux directs sur le phénomène. C'est dommage mais c'est ainsi. Au nom de tous les «chercheurs patentés» : Au nom de tous les chercheurs, je dois vous dire que je suis sûr que tous ceux qui participent à ce vaste effort de groupe me comprendront et qu'ils continueront comme par le passé à nous faire confiance, à être patients, rigoureux et objectifs malgré notre silence forcé.

Le Phénomène OVNI est en effet très difficile à étudier, les conditions dans lesquelles cette étude doit être menée sont aussi les plus pénibles qui soient. Il faut donc en prendre acte, en tirer les conséquences et exercer son effort dans un souci exclusif d'efficacité.

Ce problème n'appartient à personne mais à tous, il nécessite un effort intellectuel particulièrement important que seule une vaste coopération de groupe peut aider à progresser.

Le rôle de chacun y est nécessairement modeste mais indispensable... nous sommes tout à fait dans la situation du filet du Pêcheur où chacun constitue l'une des mailles du filet... Le moindre trou, est par déchirement des mailles voisines, la source de piètres résultats. Maintenons sans cesse le filet en bon état. Mes amitiés à tous les membres de LDLN et mes félicitations à ses enquêteurs... Vous êtes de loin majoritaires dans mon fichier ! J'espère que ceci sera une saine émulation pour les autres !

CLAUDE POHER

Chef de la Division  
Systèmes et Projets scientifiques  
au Centre National d'Études Spatiales

Merci à M. Claude POHER d'avoir expliqué à nos amis les difficultés d'une tâche que nous connaissons bien. Je sais bien que l'on a toujours tendance à s'adresser directement au «Bon Dieu» sans doute par peur que l'information ne lui parvienne pas. Que tous soient rassurés, grâce au dévouement de notre archiviste Mme Gueudelot, tout ce qui nous parvient va prendre place dans le fichier de M. POHER, avant bien souvent que cela ne parvienne à LDLN, toujours avant que cela soit publié. Les fiches constituant les archives LDLN se composent de 6 volumes 21 x 31 de 6 cm d'épaisseur, comprenant 3 ou 4 cas par page, et un 7ème va s'ouvrir. Outre M. POHER cinq autres destinations sont données à ces fiches, et il n'y a aucune chance pour que le travail si précieux de ceux qui œuvrent puisse se perdre un jour. Que nos amis nous fassent donc confiance nous avons un sens élevé du rôle d'intermédiaire que nous assumons pour le plus grand bien de la Recherche.

F. LAGARDE

# UBATUBA Brésil - Septembre 1957 : Authentiques fragments d'ovni?

par Jacques SCORNAUX - Docteur en Sciences.

## Introduction

A diverses reprises, il a été question dans la littérature ufologique de la découverte de matériaux divers après un atterrissage ou de débris d'un OVNI ayant explosé. Mais dans la plupart des cas — quand il ne s'agit pas de simples canulars — ou bien ces objets disparaissent avant qu'une analyse puisse avoir lieu, égarés par le témoin ou plus souvent confisqués par une autorité militaire, ou bien l'analyse montre que leur composition est compatible avec une origine purement terrestre. L'existence de telles traces matérielles est cependant d'une grande importance potentielle : en effet, un degré de pureté inaccessible par notre technologie, une forme cristalline inconnue ou encore une composition isotopique (1) différente de celle qui existe sur notre planète seraient autant de critères décisifs d'origine extraterrestre.

C'est pourquoi le cas brésilien d'Ubatuba a été tellement discuté : il semble bien en effet que d'authentiques fragments d'OVNI aient en l'occurrence pu être soumis à des analyses en dehors d'une ingérence militaire. Et pourtant, seuls des comptes-rendus assez brefs ont été publiés en langue française (2). Aussi nous a-t-il semblé utile de faire le point sur la question pour les lecteurs de *Lumières dans la Nuit*. Après l'exposé des faits, nous présenterons les résultats des diverses analyses et discuterons les conclusions que l'on peut en tirer.

## Les faits

Un jour du mois de septembre 1957, M. Ibrahim Sued, un journaliste très connu de Rio de Janeiro, reçut la lettre suivante :

«Cher Monsieur Ibrahim Sued,

«En tant que lecteur fidèle de vos articles et que votre admirateur, je désire vous communiquer quelque chose du plus haut intérêt, à propos des disques volants. Si vous croyez qu'ils existent, bien entendu. Je ne croyais pas à la moindre chose racontée ou publiée à leur sujet. Mais il y a quelques jours à peine, j'ai été obligé de modifier mon opinion. J'étais en train de pêcher en compagnie de quelques amis, en un lieu tout proche de la ville d'Ubatuba, État de São Paulo, quand j'aperçus un disque volant. Il s'approchait de la plage à une vitesse incroyable et l'accident, c'est-à-dire l'écrasement dans la mer, semblait imminent. Au dernier moment cependant, alors qu'il touchait presque les flots, il accomplit un virage aigu vers le haut et monta rapidement en une fantastique ressource. Nous suivions le spectacle des yeux, étonnés, quand nous vîmes le disque exploser en flammes. Il se désintégra en des milliers de fragments incandescents, qui tombèrent en étincelant avec un magnifique éclat. Ils avaient l'air de feux d'artifice, malgré le moment de l'accident, à midi. La plupart de ces fragments, presque tous, tombèrent dans la mer. Mais un certain nombre de petits morceaux tombèrent près de la plage et nous ramassâmes une grande quantité de ce matériau, qui était aussi léger que du papier. J'en joins un petit échantillon. Je ne connais personne qui soit digne de confiance à qui je pourrais l'envoyer pour analyse. Je n'ai jamais rien lu au sujet d'un disque volant qui aurait été trouvé, ou au sujet de fragments ou de parties d'une soucoupe qui auraient été ramassés. A moins que la découverte ait été faite par des autorités militaires et que toute l'affaire ait été mise au secret. Je suis certain que le

sujet sera d'un grand intérêt pour le brillant journaliste que vous êtes et je vous envoie deux exemplaires de cette lettre — au journal et à votre domicile privé.

«De votre admirateur»

(signature illisible)

Le 14 septembre 1957, Ibrahim Sued publiait cette lettre dans le grand journal de Rio «O Globo» sous le titre «Un fragment provenant d'un disque volant». L'article attira l'attention du Dr Olavo Fontes, un médecin de Rio qui enquêtait depuis plusieurs années sur les OVNI. Sa première réaction fut de songer qu'il ne pouvait s'agir que d'une supercherie ou d'une plaisanterie. Mais jamais encore Sued n'avait écrit au sujet des OVNI et Fontes décida de prendre contact avec lui. Les deux hommes se rencontrèrent le jour même. Sued ne portait aucun intérêt aux OVNI et permit sans difficulté à Fontes d'emporter les trois fragments qu'il avait reçus. Ceux-ci étaient d'un gris terne et semblaient fortement oxydés. Ils étaient recouverts par endroits d'une fine poudre blanche adhérente, et leur surface était très irrégulière et fissurée. Tout dans leur aspect suggérait donc qu'ils avaient fait partie d'un objet plus grand qui avait explosé et qu'ils avaient été soumis à une très forte chaleur, en conformité avec le récit adressé à Sued.

Fontes et le journaliste João Martins ratissèrent plus tard la région d'Ubatuba dans l'espoir de retrouver les témoins. Ils n'y parvinrent pas mais leur recherche ne fut néanmoins pas totalement vaine, puisque un pêcheur leur raconta qu'il se souvenait d'un groupe de vacanciers venus d'une ville de l'intérieur qui lui avait parlé de l'incident et montré des morceaux d'une substance grise à l'appui de leurs dires. Ils semblaient très excités et parlaient avec vivacité de leur aventure.

Il est évidemment gênant de ne pas connaître l'identité des témoins, mais d'un autre côté, cet inconnu plaide en leur faveur, car un farceur ou un illuminé recherche la publicité. Le fait qu'ils aient joint des fragments dans leur lettre est particulièrement significatif. L'auteur d'une supercherie aurait d'abord tenté d'obtenir quelque chose en échange. On pourrait même comprendre que celui qui détiendrait un authentique fragment d'OVNI cherche à monnayer une aussi fantastique découverte. Il est donc manifeste que les témoins d'Ubatuba ne se sont absolument pas rendu compte de l'importance de leur trouvaille. La sobriété de leur récit, l'absence même de précisions sur l'OVNI sont à l'appui de leur sincérité : si l'incident a été très bref, il est normal que des détails de structure n'aient pas pu être observés. C'est au contraire une abondance de détails qui serait suspecte.

On peut bien sûr se poser la question : pourquoi les témoins ne se sont-ils pas manifestés par la suite, quand ils ont pu lire dans les journaux que l'affaire était investiguée sérieusement par le Dr Fontes, et qu'ont-ils fait des fragments restants ? On ne peut exclure que ce silence persistant soit dû à une intervention des autorités militaires. En effet, Fontes lui-même reçut pendant son enquête la visite d'agents des services de renseignements brésiliens qui l'invitèrent à «coopérer» et à ne pas se mêler de «ce qui ne le regardait pas»...

## Les analyses brésiliennes

Tous nos renseignements concernant les faits eux-mêmes et les analyses faites au Brésil sont tirés du long rapport adressé par le Dr Fontes au groupement ufologique américain APRO, dont il était le représentant pour son pays, et publié dans un ouvrage de Mme C. Lorenzen, directrice de ce groupement (3)

Or donc, Fontes décida de confier les échantillons à l'un des laboratoires les plus qualifiés du Brésil, celui du Département de la Production Minière au Ministère de l'Agriculture. C'est le laboratoire officiel brésilien d'analyse des minerais, métaux et alliages. Un fragment fut d'abord soumis à une analyse spectrographique. Le principe de la méthode est que tout métal, ou tout élément chimique pris sous forme gazeuse, émet, sous l'effet de la chaleur ou d'une autre forme d'énergie, électrique par exemple, qui lui est communiquée, de la lumière à des longueurs d'onde précises qui sont caractéristiques de sa nature. En l'occurrence, le spectre d'émission fut identifié à celui du magnésium, sans trace détectable d'aucun autre élément métallique. Une seconde mesure confirma ce résultat, qui est hautement étonnant car non seulement un métal ne se rencontre jamais à l'état pur dans la nature, mais même les techniques de purification les plus raffinées ne peuvent en éliminer les dernières traces d'impuretés. Malheureusement, le rapport ne précise pas quelle était la sensibilité de l'appareil utilisé, c'est-à-dire quel était le taux maximal d'impuretés qui pouvait échapper à la détection.

Mais ce n'est pas tout : un autre fragment fut alors soumis pour confirmation aux rayons X dans un laboratoire officiel de cristallographie. Aucune impureté n'apparut non plus sur le spectre... En dernier recours, on étudia la structure cristalline de l'échantillon par le procédé classique de diffraction des rayons X (4) : en plus du magnésium, une autre substance cristalline fut cette fois détectée en très faible quantité. Tenait-on là enfin l'impureté dont l'absence commençait à affoler les expérimentateurs ? Il fallut se rendre à l'évidence que non, car cette substance fut identifiée comme de l'hydroxyde de magnésium  $Mg(OH)_2$ . Sa répartition n'était pas homogène dans l'échantillon : on le trouvait essentiellement en surface où il constituait la poudre blanche évoquée plus haut. Cette présence d'hydroxyde est très importante, car elle est cohérente avec le récit des pêcheurs : «Le disque se désintégra en milliers de fragments incandescents», écrivait le correspondant inconnu d'Ibrahim Sued. En termes chimiques, cela signifie que le magnésium chauffé par l'explosion réagit violemment avec l'oxygène de l'air pour former de l'oxyde de magnésium  $MgO$ . Mais la combustion n'eut pas le temps de se poursuivre jusqu'au cœur des fragments, car ceux-ci touchèrent promptement l'eau. Celle-ci eut non seulement pour effet d'arrêter par un refroidissement brutal l'oxydation, mais se combina aussi avec la couche superficielle d'oxyde selon la réaction :  $MgO + H_2O = Mg(OH)_2$ . Ceci n'est pas une preuve suffi-

sante bien sûr que le récit soit véridique, car des faussaires auraient pu aisément obtenir le même résultat en plongeant dans un large excès d'eau froide des particules de magnésium enflammées, mais on peut du moins affirmer que rien dans l'analyse ne contredit la relation des faits allégués.

Aucune trace de radioactivité ne fut d'ailleurs décelée. Notons enfin que la densité des échantillons fut également mesurée et trouvée supérieure à celle du magnésium pur (1,866 contre 1,741) : Trois hypothèses peuvent expliquer cet écart :

— 1 Structure cristalline différente : à exclure, car le diagramme de diffraction des rayons X était normal.

— 2 Inclusion d'un constituant plus dense : ce pourrait être l'hydroxyde, de masse spécifique.

— 3 Composition isotopique différente de celle qui existe sur la terre : le magnésium est en effet constitué d'un mélange de trois isotopes stables, dont les proportions pourraient éventuellement être différentes en un autre lieu de l'univers. Il est très regrettable que les laboratoires brésiliens n'aient pas étudié plus avant cette possibilité, s'étant contentés de l'hypothèse 2, bien que l'écart de densité fût fort important en regard de la faible teneur en hydroxyde : la densité de ce dernier étant de 2,38, la valeur de 1,866 correspond en effet à une concentration en  $Mg(OH)_2$  de 19,6 %, ce qui est vraiment énorme !

Toujours est-il que les diverses analyses faites au Brésil concordent donc à accorder au magnésium une pureté de 100 %, ce qui exclut à coup sûr une origine terrestre. Dans son rapport publié dans le livre déjà cité de C. Lorenzen, Fontes discute les effets de diverses impuretés sur les propriétés du magnésium. Nous avons toutefois relevé certaines erreurs dans son exposé : il sous-estime la qualité du magnésium commercial qui pouvait être obtenu en 1957, et le calcium n'est pas la principale impureté. Nous avons trouvé des renseignements plus précis dans l'ouvrage «Magnésium and its alloys» (5). Ils sont résumés sur le Tableau 1. On voit que l'on peut monter à 99,98 % de pureté (contre 99,8 % selon Fontes) et que le calcium, avec 0,001 % (0,1 % pour Fontes !) est loin d'être l'impureté principale.

Tableau 1

Comparaison des teneurs en impuretés du magnésium d'Ubatuba et de divers types de magnésium commercial ultra-pur.

Les teneurs sont exprimées en ppm (parties par million ; 1 ppm = 0,0001 %). Explication des colonnes : APRO = analyse effectuée par l'APRO ; Condon = analyse effectuée par la Commission Condon ; Mg élect. = magnésium produit par électrolyse ; Mg therm. = magnésium obtenu par réduction thermique ; Mg subl. = magnésium électrolytique trois fois sublimé sous vide (Le signe < signifie «inférieur à»).

	APRO	Condon	Mg Electr.	Mg Therm.	Mg. subl.
aluminium	100 à 1000	< 10	50	70	4
baryum		160	< 10		
calcium	1 à 10		14	40	10
chrome		32	< 10	< 10	< 10

	APRO	Condon	Mg Electr.	Mg Therm.	Mg. subl.
cuivre	1 à 10	3,3	14	<10	2
fer	100 à 1000		290	10	7
manganèse		35	600	20	<10
mercure		0			
nickel			< 5	< 5	< 5
plomb			7	10	5
silicium	100 à 1000		15	60	< 10
strontium		500	<10	<10	< 10
zinc		500	30	100	50
autres			<300	<100	<100
total			<1300	<400	<200

### Les démarches de l'APRO

Dès qu'elle eut reçu les échantillons envoyés par Fontes, l'APRO en soumit un à un laboratoire de l'U.S. Air Force pour une analyse spectrographique. Le lendemain, l'expérimentateur déclarait qu'il avait «accidentellement» brûlé l'échantillon entier, sans avoir pu en obtenir un spectre d'émission. IL demandait en conséquence un autre fragment. L'APRO préféra en rester là dans sa tentative auprès de l'USAF... Elle soumit alors un échantillon à un laboratoire de la Commission de l'Énergie Atomique. La densité fut trouvée égale à 1,751, soit une valeur beaucoup plus proche de la normale (1,741) que celle obtenue au Brésil (1,866) et qui peut cette fois s'interpréter sans discussion par une inclusion d'hydroxyde (elle correspond à 1,6 % de Mg (OH)<sub>2</sub>). Un spectre d'émission révéla la présence de quelques impuretés (voir tableau 1, 1ère colonne), mais cette mesure peut être mise en doute car aucun spectre des électrodes (6) ne fut pris séparément et les substances détectées sont précisément de celles que l'on peut s'attendre à trouver sur des électrodes standard de carbone...

Après ces deux essais décevants, et devant la diminution résultante de la quantité disponible du précieux métal, l'APRO décida de ne plus confier d'échantillon sans qu'un de ses conseillers puisse participer aux expériences. Elle écrivit en ce sens à l'ATIC (Air Technical Intelligence Center), dont dépendait la Commission «Blue Book», mais n'eut en réponse qu'un formulaire de routine lui demandant d'envoyer l'échantillon. Une seconde lettre réitérant la proposition d'un examen conjoint dans un laboratoire réellement qualifié ne reçut même pas de réponse du tout... L'APRO en conclut que l'USAF ou bien ne se préoccupait pas d'avoir la solution exacte du problème, ou bien avait peut-être déjà obtenu tous les détails utiles par des voies confidentielles.

### L'analyse faite pour la Commission Condon

La Commission Condon, s'est, quelques années après les événements décrits ci-dessus, penchée à son tour sur ce cas et l'APRO lui prêta volontiers des fragments aux fins d'analyse. Le Rapport Condon (7) commence par faire remarquer que le lien entre ces fragments et un OVNI «est encore plus ténu que dans la plupart des rapports d'OVNI, puisque les témoins ne purent jamais être identifiés». L'analyse fut accomplie dans un laboratoire on ne peut plus officiel et sérieux, puisqu'il dépend de l'administration des contributions et plus précisément du service de la taxe sur l'alcool et le tabac ! Le personnel de ce laboratoire, écrit gravement le rapport Condon, n'a pas d'intérêt particulier pour les OVNI. Comme des quantités très

faibles d'impuretés devaient être détectées, l'activation neutronique fut choisie comme méthode d'analyse. Elle consiste à irradier l'échantillon par un flux de neutrons accélérés, ce qui entraîne la formation d'isotopes radioactifs. L'étude de la nature et de l'intensité du rayonnement que ces derniers émettent permet une détermination qualitative et quantitative de la composition de l'échantillon.

Les impuretés de surface furent éliminées par immersion dans l'acide chlorhydrique. Après lavage, le fragment présentait une surface métallique brillante. On mesura la concentration de huit éléments dont on trouve usuellement des traces dans le magnésium commercial très pur (voir tableau 1). Pour comparaison, les mêmes déterminations furent accomplies sur un échantillon de magnésium trois fois sublimé tel que le Dow Chemical Co en produit à la demande depuis plus de 30 ans. L'activation neutronique fut aussi utilisée pour vérifier que la composition isotopique du magnésium d'Ubatuba ne différait pas sensiblement de celle du magnésium provenant d'autres sources.

Bien que l'échantillon n'apparût pas aussi pur qu'on le prétendait - les taux d'impuretés sont presque tous largement supérieurs à ceux du magnésium sublimé (voir dernière colonne du tableau) - cela ne suffit pas à exclure qu'il puisse être unique en son genre, admet la Commission Condon, qui ajoute que la teneur en strontium est particulièrement intéressante à cet égard. Ce n'est en effet pas une impureté que l'on peut s'attendre à trouver dans le magnésium produit selon les méthodes usuelles, et le directeur des recherches de la Dow Chemical Co déclara à la Commission Condon qu'il n'avait pas connaissance que l'on ait jamais ajouté intentionnellement du strontium à du magnésium commercial.

L'échantillon fut donc soumis à une étude approfondie dans le laboratoire de métallurgie de la Dow Chemical Co. L'analyse par microsonde (8) confirma la présence de strontium uniformément distribué : ce métal avait donc bien été délibérément ajouté. L'examen métallographique montra que les grains de magnésium étaient de grande taille et allongés, ce qui signifiait que le métal n'avait pas été travaillé après sa solidification à partir de l'état liquide ou gazeux. Le Rapport Condon se croit autorisé à en déduire qu'«il semble dès lors douteux que l'échantillon ait fait partie d'un objet manufacturé». Mais cette constatation ne s'accorde-t-elle pas au contraire très bien au récit d'observation, qui indique

que le métal a fondu dans l'explosion de l'OVNI puis s'est resolidifié au contact de l'eau ? L'échantillon n'a donc effectivement pas été travaillé depuis sa dernière solidification...

De toute manière, la teneur en strontium ne suffit-elle pas à en montrer l'étrangeté ? Mais la Commission Condon se tire d'affaire par une dernière pirouette : si aucun magnésium commercial ne contient de strontium, de tels alliages ont en revanche été produits en laboratoire à titre expérimental. En 1940 déjà, la Dow Chemical Co avait fabriqué 700 grammes de magnésium renfermant le même taux de strontium que celui d'Ubatuba. Ce qui permet au Rapport Condon de terminer son étude du cas sur l'opinion que « puisque l'on ne connaît l'existence que de quelques grammes seulement du magnésium d'Ubatuba et que ceux-ci auraient pu être produits par une technologie terrestre courante et antérieure à 1957, la composition de ces échantillons ne révèle aucune information sur leur origine. Leur composition n'est pas unique ni non-terrestre et ils ne peuvent donc pas être considérés comme une preuve valable de l'origine extraterrestre de l'engin dont on prétend qu'ils ont fait partie. »

Saunders (9) s'est toutefois insurgé contre cette conclusion : des farceurs auraient-ils poussé le raffinement jusqu'à utiliser un magnésium contenant un taux anormal de strontium ? Le physicien nucléaire James Mc Campbell (10) approuve l'objection de Saunders. Nous avons vérifié qu'effectivement des alliages magnésium-strontium avaient été produits dès avant la deuxième guerre mondiale, dans le but d'en étudier la structure cristalline. Mais, à notre connaissance, on n'a pas trouvé d'utilisation pratique à ces alliages. La quantité qui en a été produite a donc dû demeurer très faible et n'a pas dû quitter quelques rares laboratoires de recherche, ce qui est à l'appui de la position de Saunders et de Mc Campbell. De plus, ajouterons-nous, la Commission Condon n'a pas recherché systématiquement toutes les impuretés possibles, mais s'est concentrée sur la détection de huit éléments seulement. D'autres anomalies éventuelles ont donc pu lui échapper...

### Pourquoi du magnésium ?

Indépendamment de sa pureté réelle, le magnésium d'Ubatuba pose un autre problème encore. En effet, les impuretés sont de toute manière peu abondantes, et le magnésium pur n'a qu'une faible résistance mécanique : il ne convient donc pas pour la construction d'un engin volant... Son extrême légèreté le rend certes particulièrement attrayant pour l'industrie aéronautique et spatiale, mais il est toujours utilisé sous forme d'alliage, principalement avec l'aluminium. Fontes supposait, au vu des analyses brésiliennes, que la pureté absolue pourrait expliquer une meilleure résistance. Cette hypothèse n'était pas absurde, car on a pu constater que les propriétés de certains métaux changeaient radicalement du fait de la présence d'infimes traces d'autres substances. N'en serait-il pas de même pour le magnésium ? Mais cette interprétation séduisante s'effondre si on accepte le résultat des analyses américaines.

Fontes supposait aussi que l'objet d'Ubatuba aurait pu être une sonde inhabitée, pour laquelle une haute résistance mécanique aurait été moins importante que la recherche de la légèreté. Il se pourrait aussi, ajoutons-nous, que tout l'engin ne fût pas composé de pur magnésium, mais seulement certaines parties dont

le hasard a fait retomber les débris près de la plage... Il faut noter cependant que, d'après le récit des témoins, tous les fragments de l'OVNI explosant ont paru s'enflammer de manière identique.

Une autre objection que l'on pourrait apparemment faire à l'emploi de magnésium est précisément son inflammabilité. Mais celle-ci est fonction de la taille de l'échantillon : si de fines particules brûlent aisément - c'est le principe du flash photographique - une grande masse ne s'enflamme pas spontanément à la température ambiante. La combustion a dû commencer, à Ubatuba, après un échauffement consécutif à l'explosion, dont la cause est évidemment inconnue.

Relevons encore, à propos du magnésium, que si son usage était généralement réalisé dans la construction des OVNI, cela expliquerait que l'on retrouve si rarement d'authentiques débris. En effet, si un objet en magnésium explose à une altitude élevée, les fragments se seront entièrement consumés avant de toucher le sol et on ne trouvera sur celui-ci qu'une banale poudre d'oxyde de magnésium qui n'attirera aucunement l'attention des passants. Deux facteurs exceptionnels ont joué en faveur de la préservation des débris dans le cas d'Ubatuba : d'une part l'accident s'est produit à très basse altitude et d'autre part le rapide contact avec l'énorme masse d'eau froide que représente l'océan a bloqué la réaction d'oxydation et donc permis la subsistance de magnésium non combiné au cœur des particules. A noter que si du magnésium à haute température est mis en contact avec une faible quantité d'eau, la réaction va au contraire se poursuivre avec dégagement d'hydrogène selon le processus :  $Mg + H_2O = MgO + H_2$ .

La rareté des débris d'OVNI peut aussi s'expliquer bien sûr par une fiabilité beaucoup plus grande de ces engins par rapport aux nôtres. Une absence totale de pannes serait néanmoins physiquement inconcevable, et c'est là une autre raison pour laquelle le cas d'Ubatuba est extrêmement important : L'existence de tels témoignages d'« accidents d'OVNI » permet de répondre à l'argument de certains sceptiques selon lesquels « les OVNI ne peuvent pas exister, car il est impossible qu'un engin matériel ne tombe jamais en panne ».

### Que conclure ?

Les trois séries d'analyses sont parfaitement contradictoires et les conclusions qu'elles permettent de tirer sont, nous l'avons vu, très différentes. Il est donc capital d'essayer de déterminer laquelle est la plus digne de confiance. Tout d'abord, est-il bien nécessaire de trancher ? Les fluctuations ne seraient-elles pas simplement dues à une hétérogénéité des échantillons ? Cette explication nous paraît extrêmement douteuse. On peut en effet concevoir que diverses parties d'un même objet contiennent une part plus ou moins grande d'impuretés, mais pas au point que certains fragments en soient totalement exempts. Il est tout aussi peu vraisemblable que non seulement la proportion globale mais aussi les proportions relatives et surtout la nature même des impuretés soient différentes.

Il faut bien plus sûrement chercher la cause des variations dans une imprécision de certaines analyses. Nous éliminerons d'abord celle faite pour le compte de l'APRO : comme nous l'avons vu, il ne peut-être exclu que les impuretés détectées proviennent en fait des électrodes de l'appareil. Des deux autres séries d'analyses, nous aurions tendance à

accorder plus de foi à celle accomplie pour la Commission Condon. En effet, la Dow Chemical Co est une firme chimique renommée et l'un des principaux producteurs mondiaux de magnésium à haute pureté. On peut donc légitimement supposer que ses laboratoires sont convenablement équipés pour tester la qualité de ce métal.

Il nous paraît tout aussi raisonnable de présumer en revanche que les laboratoires du Ministère brésilien de l'Agriculture ne disposaient peut-être, dix ans auparavant, que d'appareils moins précis, et avaient aussi une moins grande habitude de ce genre de travail. Les méthodes qu'ils avaient mises en œuvre sont certes en principe extrêmement sensibles, mais il faut toujours faire la distinction entre le pouvoir de résolution nominal d'une procédure ou d'un appareil et la performance réellement accomplie lors d'une mesure particulière. Diverses circonstances (usures, mauvais réglage, etc) peuvent rendre la sensibilité moins bonne que prévue.

Du point de vue de l'ufologue, toujours à l'affût d'une preuve décisive de l'origine extraterrestre des OVNI, il eût évidemment été plus agréable que les analyses brésiliennes fussent les bonnes, car elles n'auraient plus laissé planer aucun doute. Il n'en va pas de même de l'analyse de la Dow Chemical, qui permet de considérer comme possible une origine humaine. Mais cette origine est-elle pour autant vraisemblable ? Le magnésium additionné de strontium n'était, et n'est toujours, sauf erreur, qu'une curiosité de laboratoire. Comment - et à quel prix ! - des amateurs de pêche brésiliens auraient-ils pu s'en procurer ?

Mais des esprits chagrins ont été jusqu'à dire qu'après tout, on n'avait aucune preuve de l'existence de ces pêcheurs et qu'Ibrahim Sued ou le Dr Olavo Fontes avaient pu monter eux-mêmes toute l'affaire. Outre que cette attitude revient à accuser des gens avec une totale gratuité, comment Sued ou Fontes, qui ne sont aucunement des spécialistes en métallurgie, auraient-ils pu songer à utiliser cet alliage à teneur en strontium tellement faible qu'elle est passée inaperçue lors des analyses faites au Brésil ? Comment même un journaliste et un médecin de Rio de Janeiro auraient-ils eu connaissance de cet alliage ?

Pour toutes ces raisons, une supercherie nous semble hautement improbable, mais il faut reconnaître qu'elle n'est pas rigoureusement impossible. Alors, les particules de magnésium trouvées sur une plage brésilienne en septembre 1957 sont-elles d'authentiques débris d'OVNI ? Nous vous avons présenté toutes les pièces du dossier : à vous de juger !

Jacques SCORNAUX

#### Notes et références

1 — Deux atomes sont dits isotopes s'ils ont le même nombre de protons et d'électrons et appartiennent donc au même élément chimique, mais différent par le nombre de neutrons et par la masse.

2 — Frank Edwards, *Les Soucoupes Volantes*, affaire sérieuse, éd. Laffont, 1967, pages 74-75 ; Henry Durrant, *Les Dossiers des OVNI*, éd. Laffont, 1973, pages 165-167 ; Jacques Scornaux et Christiane Piens, *A la recherche des OVNI*, éd. Marabout, 1976, pages 52 et 54.

3 — Coral E. Lorenzen, *Flying Saucers - The startling évidence of the invasion from outer space*, éd. Signet Book, 1966, ch. 9 : *Physical Evidence - A report on the investigation of magnésium samples from a UFO exploding over the sea in the Ubatuba region of Brazil*, by Olavo T. Fontes, pages 104-145.

4 — Un faisceau de rayons X envoyé sur un cristal est «diffracté», c'est-à-dire dévié par celui-ci selon des directions privilégiées caractéristiques de la structure du cristal.

5 — C. Sheldon Roberts, *Magnésium and its alloys*, éd. John Wiley, 1960, pages 219-222.

6 — Un arc électrique produit entre deux électrodes fournit dans ce genre d'appareil l'énergie nécessaire pour exciter les atomes et les faire émettre la lumière caractéristique de leur spectre.

7 — Edward U. Condon, *Scientific Study of UFOS*, éd. Bantam, 1969, pages 94-97.

8 — Stimulés par un faisceau d'électrons, les atomes émettent leur spectre de rayons X, qui permet de les identifier. Cette technique permet l'analyse de fragments extrêmement petits.

9 — David Saunders et Roger Harkins, *UFOS ? Yes !*, éd. New American Library, 1968, page 170.

10 — James M. Mc Campbell, *Ufology*, éd. Jaymac, 1973, page 22.



N.B. : L'auteur de cet article est co-auteur avec Mlle CH. PIENS de l'excellent livre «A LA RECHERCHE DES OVNI», dont voici les divers chapitres :  
— Avant Propos : Faut-il croire aux soucoupes volantes ?

- Comment se présente le phénomène OVNI ?
  - Quelles preuves a-t-on de l'existence des OVNI ?
  - Le phénomène OVNI est-il étudiable par la science ?
  - Quelle est la nature et l'origine des OVNI ?
  - D'où proviendraient des visiteurs extraterrestres ?
  - Comment les OVNI se déplacent-ils ?
  - Existe-t-il des êtres plus intelligents que l'homme ?
  - Pourquoi des extraterrestres visiteraient-ils la Terre sans prendre contact avec l'homme ?
  - Que penser des conversations entre humain et extraterrestres ?
  - Pourquoi les gouvernements ne reconnaissent-ils pas officiellement l'existence des OVNI ?
  - A-t-on vu des OVNI avant notre époque ?
  - Trouve-t-on des indices de visites extraterrestres dans les monuments et écrits de la Haute Antiquité ?
  - Y-a-t-il des croisements entre êtres humains et extraterrestres ?
  - Y-a-t-il un lien entre les OVNI et d'autres phénomènes mystérieux ?
  - Que nous réserve l'avenir ?
- En vente à la librairie des Archers (vois page 28).



# Un ovni au-dessus du hameau de Mandriolo (Commune de Sarola-Carcopino), Arrdt. d'Ajaccio (Corse) le 26-11-75 à 9 h

Par Pierre de Lormont

MANDRIOLO est un hameau situé à 8 km à vol d'oiseau d'AJACCIO, peuplé d'une trentaine d'habitants, agriculteurs pour la plupart. Cette localité est blottie au pied de la «Punta Pastinaca», promontoire rocheux rappelant étrangement le «baou de Saint-Jeannet» à ceux qui connaissent bien la Provence. Bien que situé à 300 m d'altitude, il n'y a qu'une trouée dans les collines qui permet de voir en direction d'Ajaccio. Au sud-est, l'horizon est barré par les cimes du Monte Renoso, de l'Aragnasco, du Tirololelo.

Nous n'avons pu voir et entendre que Melle Charlotte BONELLI, sœur du guitariste Antoine BONELLI lui-même présent à l'entretien.

Le 26 novembre 1975, à 9 h 00, le temps était beau avec quelques nuages au-dessus de la Punta Pastinaca (plafond à 1200m). L'objet a tout d'abord été observé par un groupe de chasseurs, MM. CASAMARTA Alex (et non CASANOVA comme relaté dans le journal) et LEONETTI. Ces chasseurs se trouvaient dans le village, à l'ouest et ont vu apparaître provenant de la trouée en direction d'Ajaccio, soit au sud-ouest, un objet circulaire sombre se dirigeant vers le nord-est en passant par dessus le hameau. Aux cris poussés par les chasseurs, Melle BONELLI a levé les yeux et vu, selon elle, «une roue de charrette noire» qui traversait le ciel juste au-dessus d'elle. L'objet était plus gros que la lune.

Puisque le témoin nous parlait de «roue de charrette» nous lui avons demandé si l'objet était constitué d'une «jante» et de «rayons». Le témoin nous a répondu par la négative : il s'agissait d'un disque plein, dont la couleur était gris plomb, excepté une couronne beaucoup plus sombre. Madame Cariane CASASOPRANA, dont la maison donne sur le sud-ouest, alertée par les cris des témoins, a eu le temps de voir passer l'objet qu'elle a décrit dans les mêmes termes. L'OVNI a ensuite disparu dans la couche nuageuse, qu'il a traversé, à l'aplomb de la Punta Finosa (423m).

Etant donné l'altitude du village et celle du plafond nuageux, on peut estimer la distance de l'objet entre 700 et 900 m des témoins lors du survol.

M. Antoine BONELLI nous a bien reçu mais a cependant regretté la publicité excessive faite à cette affaire. On s'était moqué de lui à Ajaccio, lui demandant s'il avait maintenant des visions ; de nombreux visiteurs s'étaient rendus chez lui pour lui demander des précisions, tout en ayant l'air de douter de ses explications et de celles de sa sœur.

Nous avons fait préciser au témoin que l'objet était absolument silencieux. Aucun zigzag, aucune ondulation, aucun changement de direction ; pas de traînée de condensation.

Selon M. Antoine BONELLI, une autre personne du village qui désire garder l'anonymat «et ne veut plus entendre parler de ça», aurait été survolée par le disque à moins de 300 m...

En août 1975, des enfants du village ont observé une «boule rouge» qui montait de la Plaine de PERI (vallée située au sud sud-est) et qui survolait la localité. Ce fait, non vérifié, se serait passé entre 21 et 21 h 30 dans la deuxième quinzaine d'août.

Une semaine après l'observation du 26 novembre 1975, M. LEONETTI aurait observé un objet lumineux au-dessus de la Punta Pastinaca. Le témoin se trouvait dans les éboulis dominant le village lorsqu'il aurait vu, tôt le matin, un objet rougeâtre jaillissant du plateau et se dirigeant vers Ajaccio.

M. LEONETTI serait certain qu'il ne s'agissait pas d'une «étoile filante».

Quant aux gendarmes qui ont enquêté immédiatement, ils se montrent sceptiques. Ils font remarquer que Melle BONELLI n'a pas bonne vue, ce qui est exact, et qu'elle aurait «bien pu prendre un vol de pigeons pour une soucoupe volante». Si nous formulons la même réserve quant à la vue de cette même personne, il nous reste cependant le groupe de chasseurs justement à l'affût de pigeons et qui voit passer un disque sombre ; je ne leur ferai pas l'injure de croire qu'ils puissent confondre en plein jour un objet non-identifié et un «vol de pigeons». Reste également valable le témoignage de Mme CASASOPRANA. Si on ajoute à cela que les témoins ont tous été frappés par la vitesse de l'objet depuis le moment où il est apparu à l'horizon et jusqu'à sa disparition dans les nuages (5 à 6 secondes). Il est difficile de retenir l'hypothèse d'une confusion avec un vol de pigeons (1km/sec. soit 3600 km/heure, bonne moyenne pour des pigeons !). A noter que les gendarmes n'ont pas entendu le témoignage du groupe de chasseurs «car ils ne sont pas de la région».

Une fois encore le phénomène se comporte de telle manière qu'une enquête peu poussée permet de l'éluder. Des explications sécurisantes sont à portée de la main, et il est plus rassurant de s'y accrocher. Ce raisonnement bien humain permet au système responsable du phénomène OVNI de continuer sa propagation en toute tranquillité ; l'intérêt local pour le phénomène semble inversement proportionnel à l'importance des manifestations OVNI. Si nous pouvons nous permettre de citer A. Michel (lettre à la FSR, vol. 20, n° 3, 1974) :

« la vague présente (celle de 1973-74) dure «maintenant depuis un an. Elle se poursuit «dans la majorité des pays du monde avec peu «de déviations chronologiques et géographiques «Toutefois, dans aucun cas nous n'avons été «capables d'obtenir la preuve absolue, définitive, qui serait en mesure de convaincre tout «le monde. ● ● ●

# ENQUÊTE A PIOLENC (Vaucluse) LE 28 JUIN 1974

par Marc BELZUNCES (AAMT)  
et Jean-Pierre TROADEC  
(Délégué Régional)

Provenance du fait : Le témoin principal de cette observation avait raconté son observation à Marc Belzunces, il y a deux ans, (ceci car à l'époque ils étaient scouts tous les deux). Marc Belzunces étant aujourd'hui membre du GERU m'a rapporté le fait il y a quelques jours. Et ainsi Marc et moi-même sommes allés rendre visite aux témoins de cette observation.

Lieu : PIOLENC (Vaucluse). La petite ville se situe à 6 km d'Orange.

Date : juin juillet 1972 (les témoins ne purent se souvenir de la date exacte)

Auteurs : Il y a eu 4 témoins ;

Marc Baldoli, 16 ans, (témoin principal)

Daniel Fouquet et son frère, 15 et 17 ans

André Viallet, 17 ans

Marc Baldoli quartier Moricaud 84 420 PIOLENC

Catégorie : Point lumineux

Les témoins le jour de leur observation se trouvaient devant la colline « nord » de la commune de Piolenc, ils étaient ensemble.

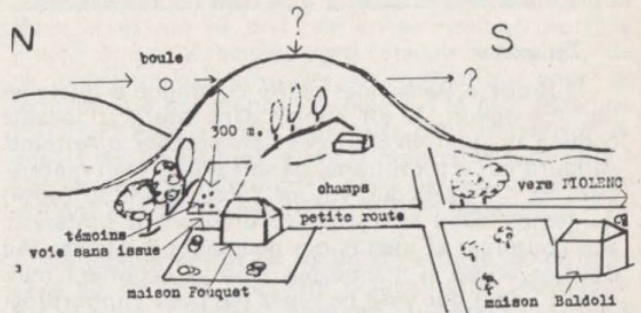
C'était le soir vers 21 h30, 22 h ;

Le ciel était clair, étoilé, sans vent, la visibilité était bonne.

Engin :

Nombre : 1

Forme : ronde, une boule.



Couleur : blanche aveuglante ; ceci car quand les témoins virent l'objet pour la première fois ils furent éblouis fortement comme si on leur avait dirigé un puissant projecteur sur les yeux.

Cette couleur ne varia pas durant la durée de l'observation.

Dimension : environ 2 à 3 mètres de diamètre.

Il faut signaler que les témoins se trouvaient à 300 ou 400 mètres de la colline ; que l'engin circulait à quelques dizaines de mètres du sol ; ce qui est assez bas.

Vitesse : Plutôt lente, les témoins ne purent exactement la calculer.

- en tous cas cette vitesse « lente » ne varia pas.

Direction : NORD-SUD.

Suite bas de la page 12

« C'est très instructif en regard de ce que l'on pourrait appeler la programmation du phénomène. En effet :

« 1) - Tout ce que nous savons du phénomène montre que s'il « désire » passer complètement inaperçu, il le peut ;

« 2) - S'il se montre c'est qu'il est programmé pour être vu ;

« 3) - Cependant, si on connaît le grand nombre d'appareils photos et autres systèmes à travers le monde, il est incompatible avec les lois de la chance qu'aucune évidence irréfutable n'ait pas été obtenue. Cette invisibilité doit être simplement programmée.

« ... une programmation du phénomène d'une telle façon qu'il se répandra tant et plus comme une rumeur, mais qu'en même temps il éludera les méthodes humaines d'obtention de preuves, c'est-à-dire qu'il éludera la science.

« ... nous pouvons tenir comme prouvé que le phénomène a son propre camouflage, d'une telle manière qu'il peut s'accroître indéfiniment sans tomber dans le champ de perception de la culture assoupie, dans ces yeux pour lesquels il continue de ne pas exister... »

## PHENOMENE LUMINEUX A AJACCIO LE 28.11.75

Plusieurs personnes d'Ajaccio, dont les appartements dominent le golfe en direction du sud, ont

assisté à un phénomène lumineux le 28 Novembre 1975, à 2 h 00.

Nous avons interrogé un des témoins, Monsieur J.B.L., 50 ans, fonctionnaire.

Les immeubles type HLM où demeure le témoin ne sont pas munis de persiennes ou de volets. Les locataires ont installé des voilages ou des rideaux, voire des stores vénitiens. Ce détail aura son importance.

Monsieur J.B.L. se réveille en sursaut dans le courant de la nuit : toute sa chambre est baignée d'une forte lumière verte qui lui semble provenir de la fenêtre. Le témoin a le temps de se lever, de regarder l'heure (2 h du matin) et de faire quelques pas en direction de la fenêtre. Ces quelques gestes lui prennent une dizaine de secondes. La lumière disparaît alors qu'il écarte les rideaux, mais il lui semble bien qu'elle provient d'une source située dans le ciel, au-dessus du golfe. Il se rend alors dans une pièce voisine, donnant sur le sud-ouest, d'où l'on voit le Mont Salario (330 m) qui borde la ville dans cette direction. Le phénomène lumineux se reproduit. « C'était comme un arc électrique, mais d'un vert intense », dira le témoin. Il ne voit pas la source du phénomène qui se situe derrière la colline, en direction de la mer. Là encore, le phénomène dure quatre à cinq secondes puis disparaît « comme une lampe qu'on éteint ». Depuis lors, le témoin semble en proie à des périodes de somnolence et se sent fatigué.

Fait à Corte le 23.12.1975

# OBSERVATION A BEDARRIDES (Vaucluse)

Enquêteur : Jean-Pierre TROADEC  
(Délégué Régional)

## Provenance du fait :

suite à un très court article dans la presse locale.

## Témoïn :

Il réside à Bédarrides petite commune à quelques km d'Avignon, il est connu dans toute la localité comme un bon vivant, sous son prénom d'Antoine. Aujourd'hui il est retraité, de son actif il était mécanicien. Et il a beaucoup voyagé (notamment au Brésil) du temps où il exerçait sa profession. Il s'intéresse aux coutumes et mœurs des peuplades lointaines. Au premier abord il n'aime pas trop se « confier » mais quand il voit que vous ne venez pas pour l'importuner alors là il vous parle comme s'il vous connaissait de longue date. Je l'ai rencontré plusieurs fois et à chaque reprise il vous est plus ouvert, rentrant en confiance avec son interlocuteur. C'est un monsieur qui montre une certaine érudition et qui est un peu inventeur « sur les bords ». Il a entre autre mis au point un moteur fonctionnant à l'air. Mais pour ce personnage local (car cela en est un) les « soucoupes volantes » ne viennent pas d'autres espaces sont d'origine terrienne et sont pilotées par les Chinois (sic). En l'occurrence Antoine a été témoin d'un atterrissage et a vu deux humanoïdes, pour lui donc il s'agissait d'un appareil terrien espion (malgré que cela ne corresponde à rien d'officiellement connu : mais pour des espions...!) et ces deux pilotes étaient chinois.

Pour conclure je peux dire que ce Monsieur est des plus équilibrés, a bien les pieds sur terre, ne s'in-

téresse pas du tout à la science fiction et est très sérieux. Il a été très coopératif pour l'enquête, malgré qu'il ne veut plus entendre parler de ce qu'il a vu, car les gens de sa commune le mettent plus ou moins « en boîte » depuis.

## LES FAITS

Cela s'est passé le 27 septembre 1973 à 17 h 30 sur le Mont Réal de la commune de Bédarrides (84). C'est une petite colline surplombant les environs très boisés de pins et sapins. Sur le sol il y a beaucoup de taillis entre les arbres, ce qui rend la végétation touffue et très dense. Par endroits il y a quelques petites « clairières ». C'est un endroit isolé, parcouru de sentiers. Le soleil était bas, le ciel quelque peu nuageux, sans vent, la visibilité était très bonne.

Antoine était venu de Bédarrides à pieds avec l'intention de ramasser des champignons et très rapidement eut son panier plein. Arrivant à l'entrée d'une petite clairière il remarqua un gros « nid » de ces champignons. Il se baissa pour les examiner et, relevant la tête, vit à l'orée de cette petite clairière un être de 1,20 mètres de haut qui semblait ramasser quelque chose au sol. Derrière cet être, il y avait un taillis d'où sortit aussitôt un second personnage identique au premier. Antoine crut que c'était des enfants des environs (de part leur petite taille). Ils étaient à 25-30 m de lui et il les appela pour leur dire de ramasser des champignons. A ce moment là, l'être qui était arrivé en deuxième le regarda, celui qui ramassait ou semblait ramasser ou chercher quelque chose au sol se redressa et tous deux regardèrent fixement Antoine.

## Suite de la page 11 : Piolenc.

Contours : Les contours de l'engin étaient nets, bien définis.

Bruit : Durant toute la durée de l'observation (1 mn) les témoins n'entendirent aucun bruit ; pourtant ils gardèrent le silence volontairement.

Autre : l'objet disparut en passant derrière la colline ; mais comme il suivait un cap horizontal il aurait dû réapparaître, au bout de quelques secondes, de l'autre côté de la colline ; ce qu'il n'a pas fait. Il a peut-être changé de direction quand il était caché par la colline (voir dessin pour meilleure compréhension).

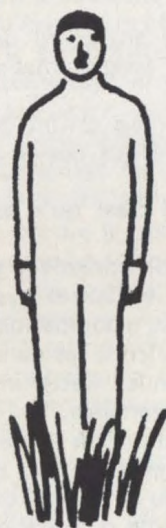
Il n'y a eu aucun effet physique ou autre sur les témoins. Apparemment personne dans la région n'aurait vu le phénomène.

Les témoins ne s'intéressent pas particulièrement à l'ufologie et donc nous ont raconté ce qu'ils avaient vu sans parti pris.

Au point de vue géologique la colline nord de Piolenc ne présente rien de particulier sauf qu'elle présente une teneur importante en charbon ; c'est là son seul point caractéristique.

... Au début j'ai parlé de témoin principal au sujet de Marc Baldoli ceci car à l'époque il fut le seul à vraiment prendre au « sérieux » ce qu'il avait vu, et donc c'est lui qui garda le plus de souvenirs sur cette observation et qui nous donna le plus de renseignements ( nous l'en remercions d'ailleurs pour cela).

Fig. 1.



Silhouette d'un petit être d'après le croquis du témoin.

Alors il vit qu'il ne s'agissait pas d'enfants car ils avaient une allure particulière. Ils mesuraient 1,20 m environ, avaient le teint pâle, leur visage était rond et très fin. En dehors de la pâleur du visage et de leur finesse de traits ils avaient un nez, une bouche, des yeux comme les nôtres. Sur le dessus de leur tête rondelette ils avaient comme un béret (sic) noir de tissu ; cela ne lui permit pas de voir s'ils avaient des cheveux. Leur tête était proportionnée par rapport au corps.



Les petits êtres, d'après le croquis du témoin. Photo sur les lieux : la flèche indique la direction du départ.

Ils étaient vêtus d'une combinaison beige. Cette combinaison ne semblait pas avoir de poche, ni d'ouverture, elle arrivait ras le cou. Leurs mains étaient nues et ressemblaient aux nôtres. Les manches de la combinaison arrivaient aux poignets. Cet habit pouvait être en tissu, d'une couleur uniforme, d'un beau beige. Avec les quelques herbes qui poussent par là on ne voyait pas leurs pieds. Leurs membres étaient assez fins en proportion, plus fins que les nôtres. Ils n'avaient aucun objet sur eux ni dans leurs mains. A part ce béret, pas de casque, ni de lunette ou autre. Antoine ne vit pas d'oreilles. Ces deux personnages étaient parfaitement jumeaux. Ils semblaient bien vivants et de chair.

Suite à l'appel d'Antoine ils le regardèrent donc et é mirent un son semblable à un rire. Oui ils rirent. Et aussitôt s'enfoncèrent dans les taillis qui étaient derrière eux. Ils se retournèrent pour cela et l'un après l'autre se baissèrent pour passer sous une grosse branche qui était dans ce taillis où ils disparurent. Bien que les trouvant bizarres Antoine pensa qu'ils étaient allés chercher un panier pour ramasser les champignons (sic).

Deux ou trois secondes après un objet (totalement caché à sa vue jusqu'alors) en forme de gros ovale s'éleva derrière le massif où étaient passés les deux êtres. Cet engin était gris bleu, mat, sans ouverture ni signes visibles. Il était à une vingtaine de mètres du témoin. Il semblait avoir 5 m de long et 2 de haut. Il s'est élevé lentement sans bruit d'une manière verticale jusqu'à 6 m du sol. Cet engin paraissait être de métal mais n'était pas lumineux, sans aucun reflet aussi. En montant il entraîna des feuilles mortes en hauteur. A 6 m du sol il s'arrêta une seconde et fila horizontalement d'une vitesse très rapide, supérieure à celle de son ascension, en direction du Mont Ventoux (nord est).

Durant sa montée, Antoine n'avait toujours pas changé de place ; quand l'engin est parti vers le Ventoux il se mit à courir vers le haut de la colline pour avoir une vue dégagée et voir partir cet objet. Cet objet qui ne fit aucun bruit si ce n'est qu'un léger sifflement au moment de la montée. En partant vers le Mont Ventoux (84) l'engin ne changea pas de luminosité et ne laissa aucune trace dans le ciel. Il disparut de vue au bout de quelques secondes vu sa vitesse d'éloignement. Toute cette suite d'événements

se fit rapidement, s'enchaînant ne laissant pas le temps au témoin de comprendre ce qui se passait.

Pour revenir aux deux êtres leurs bras avaient une taille normale et n'étaient pas démesurément longs. Leurs déplacements (l'arrivée au début d'un être, le redressement de celui qui semblait ramasser quelque chose mais qui ne prit rien en se mettant droit, la « fuite » des 2 personnages) étaient ordinaires. Ils ne parurent pas éprouver de difficultés pour se mouvoir. Ce qui étonna Antoine fut le peu de temps (3s) qui s'écoula entre leur fuite dans le taillis et le départ de l'engin, qui se mit à monter de suite après. Car ils ont dû remonter à bord de leur appareil et ils l'ont fait de manière fort rapide en apparence.

Le témoin ne fut en aucun cas effrayé par ce qu'il avait vu, et n'eut à souffrir d'aucun effet secondaire par la suite. L'endroit présumé où l'engin s'est posé est de forme ronde entre les taillis. Sur le coup Antoine y est allé et la seule chose qu'il constata fut que l'herbe était couchée, comme sous la pression d'un poids. Dans le sol il ne remarqua rien. Dans cette petite cuvette où l'appareil reposait bien caché il y a au centre un massif assez gros et lui aussi était couché mais pas complètement sur le sol ; à moitié seulement. Ce qui laisse supposer que l'engin ne touchait pas totalement le sol, car alors les branches de ce massif auraient été cassées, là elles étaient couchées. Comme si l'engin s'était stoppé dans sa station à quelques dizaines de centimètres du sol. Les arbres entourant cette cuvette ont 2,50 m de haut environ et Antoine ne vit pas cet engin quand il vit les êtres. Donc l'appareil était à une hauteur inférieure à 2,50 m, mais ne touchait pas totalement le sol car la branche citée plus haut se serait brisée sous une flexion trop importante. A moins de 30 m de là passe au-dessus des arbres une grosse ligne HT et il y a aussi une importante antenne (du style radio-amateur). Ce lieu au point de vue ésotérique peut avoir aussi un attrait. Par le passé un château Cathare semble avoir existé.

Pour ce qui est d'éventuelles traces rien ne fut trouvé au moment de l'enquête (2 ans après). La seule chose de concrète fut l'herbe couchée qui ne persista pas longtemps. Le proche environnement n'avait subi aucun changement à l'époque.

J'ai rencontré le témoin et plusieurs fois, malgré mes « pièges », il ne varia ses dires. Ce qu'il a vu est assez classique et cet homme ne connaît rien à l'ufologie. D'ailleurs après il me posa des questions sur des cas ressemblant au sien. Car je lui avais dit que parfois les témoins rapprochés avaient des troubles physiques par la suite.

Il y a 20 ans (en 1955 environ) Antoine a vu aussi un engin ressemblant à celui-ci. Là il était avec une de ces voisines de l'époque (c'était la fille du maire de Bédarrides). Antoine était dans une ferme à l'extérieur de Bédarrides en sa compagnie. Ils virent assez bas (un peu plus haut qu'un immeuble de 6 étages) se déplaçant horizontalement en ligne droite vers le Mont Ventoux (de nouveau) un engin gris bleu de forme ovale. Il avançait à allure moyenne, mais filait bon train. Il avait les mêmes dimensions que celui de 1973. Semblait de métal et ne faisait aucun bruit. Alors qu'à cette distance un avion aurait fait entendre le bruit de son moteur. Car là les témoins purent bien l'observer, l'observation ayant duré une bonne vingtaine de secondes. Antoine ne se souvient

Suite bas de la page 14.

# ENQUÊTES A CAZÈRES (Haute-Garonne)

par M. GAYRAL

## CAZERES 1975

Fin août, début septembre entre 21 h 30 et 22 h. sur la D 10 reliant Saint-Julien à Cazères, à 100 mètres après le panneau «Gironne», sur la droite, existe une maison à un étage. Marie-José ARAIGNON, 24 ans à l'époque, étudiante, allait se coucher en compagnie de son amie Melle TURSAN. Elle venait de descendre pour fermer sa voiture à clé dans le jardin, devant la maison, derrière la grille verte.

Elle remonte sur le balcon du premier étage et entend alors dans la nuit claire (clair de lune) des voix gutturales incompréhensibles semblant propagées par un micro. Tout d'un coup, plus rien et à ce moment elle aperçoit «glissant silencieusement» sur la route devant la grille à 15 mètres devant elle, une masse allongée sombre «qui n'en finissait plus de passer» d'une hauteur de 2 mètres environ. L'objet possédait 2 bandes sur toute la longueur qui ressemblaient à du chrome. L'engin passé, elle entend de nouveau ces voix gutturales qui s'éloignent. A noter que la fenêtre de leur chambre était éclairée et que l'objet venait du côté de CAZERES (à 3 kms). Son amie Mademoiselle TURSAN l'appelle de l'intérieur et lui demande ce que sont ces voix étrangères, Marie-José est bien contente de cette question car elle se demandait si elle

suite de la page 13 : BEDARRIDES.

plus de l'heure mais il se rappelle que le temps était clair et la visibilité très bonne. A part la période, il ne se souvient pas non plus du mois. A l'époque il n'avait parlé à personne de cela.

L'atterrissage de 1973 fut connu car dès qu'il fut revenu à la petite ville déjà citée il rentra dans le premier café venu et tellement son étonnement était grand il en parla à tout le monde sur le coup. Mais il me dit que ce ne fut pas bien car on se moqua un peu de lui.

Donc deux observations dans lesquelles le témoin raconta ce qu'il avait vu non pas pour se «glorifier» mais parce qu'il espérait que je pourrais apporter une réponse à ceci.

J.P. TROADEC

## NDLR :

Les incidents se situent sur le couloir d'observations Andorre-Turin, à proximité de la faille révélée par clichés des satellites qui, partant au sud de Montpellier, passe à Nîmes et juxte Courthézon au sud à 3 km au NO de Bédarrides. De nombreuses observations ont eu lieu aux alentours : Courthézon, Vacqueyras, Aubignan, Carpentras, Montreux, Entraigues...etc... sources thermales à Vacqueyras, Beaumes, Velleron.

C'est à Bédarrides, que dom Pernety fondateur de la secte dite des «Illuminés d'Avignon» fonda à la fin du XVIII siècle, un «Temple de Thabor» en souvenir de la montagne de Nazareth sur laquelle s'était opérée le miracle de la transfiguration. Il avait été l'hôte du marquis de Vaucroze qui l'installa dans une petite maison non loin de son château de Bédarrides, sur un mamelon qui porte toujours le nom de Mont Thabor. Dom Pernety qui venait dit-on de trouver le moyen de prolonger sa vie de plusieurs siècles mourut soudain d'une apoplexie ? Trois maisons d'Avignon évoquent encore le souvenir des «illuminés». De nombreuses légendes ont trait à la vie Avignonnaise.

F.L.

n'avait pas rêvé tout cela. Marie-José admet qu'elle a vu quelque chose d'extraordinaire mais ne croit pas forcément aux OVNI. Cependant elle a été très coopérative mais n'avait pas voulu en parler à la presse au moment de l'affaire «CYRUS»

## CAZERES 1955

En août 1955 par une nuit très sombre vers 22 heures, Monsieur et Madame DEJEAN (60 ans à l'époque) habitant une ferme à un étage au quartier «GIRONNE» au bord d'un chemin venant de la DC10 (1km environ). De l'autre côté du chemin une prairie en pente et, un peu en contrebas, quelques arbres en bordure du ruisseau «L'AYGUECAU» s'écoulant vers la Garonne située à environ 2 kms., à l'est.

Madame DEJEAN va mettre le crochet à l'une des deux fenêtres de la chambre et aperçoit dans le pré, à une dizaine de mètres du ruisseau, deux objets ressemblant à des coquilles d'œufs avec des lueurs multicolores de toute beauté, et à côté de ces objets deux êtres de très petite taille, zéro mètre quatre vingt dix, aux têtes chauves. Son mari appelé se lève, assiste au spectacle mais prend son fusil pour aller avertir les voisins les plus proches, Monsieur et Madame ARAIGNON. Son chien se met à aboyer et aussitôt les objets s'envolent rapidement et les voisins ne verront dans le ciel que deux grosses «étoiles» rougeâtres dans la direction du centre de CAZERES (sud)... Sur place il y a des traces, des gouttes de métal ressemblant à de l'aluminium fondu formant 2 circonférences de 2 à 3 mètres de diamètre environ, ces gouttes de la taille de l'ongle du petit doigt n'étaient qu'à la circonférence et étaient allongées, comme tombées d'un engin tournant. Quelques temps après à la suite d'une pluie, l'herbe a repoussé partout sauf dans ces deux cercles où elle est restée sèche, ces cercles étaient à 3 m environ l'un de l'autre. Madame ARAIGNON m'a fait le récit étant restée à la même ferme, par contre Monsieur DEJEAN est décédé depuis quatre ans et Madame DEJEAN a déménagé. Madame ARAIGNON m'a donc montré l'endroit exact de l'atterrissage où elle était allée en 1955 aussitôt après le départ des objets.

A part ce ruisseau il y a 7 ou 8 sources fontaines. Madame DEJEAN actuellement âgée de 80 ans (elle semble diminuée moralement) ne se souvient de rien. Sauf des «guirlandes multicolores» mais déclare avoir aperçu en 1970 ou 1971 près de Cazères à proximité de la voie ferrée, au quartier PIGAINÉ ou elle habite actuellement, en plein jour, une sorte de ballon allongé, gris, évoluant sans bruit à hauteur des maisons rares à cet endroit.

Madame ARAIGNON est fermière, semble très équilibrée, a une excellente mémoire et est très coopérative.

## Enquête de Monsieur Roger GAYRAL Groupement de recherches OVNI - TOULOUSE

NDLR : Il est bien dommage que ce récit nous parvienne 21 ans après... A notre époque nous aurions peut-être pu analyser ces «fameux échantillons» de matière. Peut-être Monsieur DEJEAN en avait-il conservé...mais il est mort et sa femme a une mémoire défaillante.

# Atterrissage avec humanoïdes et traces au sol à Ste-SOULLE (Charente-Maritime) en avril 1972

Enquête de M. Dominique BEZIAT

Enquête réalisée auprès de Thierry G. fils de M.G. voisin du témoin.

Date : avril 1972, peut-être au cours de la 3ème semaine, de 22 h à 22 h 45.

## Témoins :

M. X... commerçant en tapis.

M. Y... voisin du témoin et jardinier de M.G. Y... a certainement vu beaucoup de choses, mais on n'a rien pu en tirer, M. Y... étant simple d'esprit.

## LES FAITS

Vers 22 h, M.X... circulait en voiture à quelques 2 kms de chez lui, par une belle nuit étoilée. Arrivé à la hauteur d'un bois, dans un virage, il aperçut sur sa droite, une lueur semblant provenir d'une clairière en bordure de route. Il y arrive, et là il voit avec stupeur un très grand objet ovale, discoïdal, surmonté d'un dôme et posé semble-t-il sur 4 pieds.

Le disque est très plat, à un mètre du sol, ovale de 16 m sur 11 m. M.X... s'arrête, et malgré sa frayeur croissante, car l'objet est à une quarantaine de mètres de lui, il regarde. Le dôme supérieur est assez petit : 2 m de diamètre pour 1 m de haut. M.X... dira que la hauteur totale de l'objet, dôme compris était de 3 m environ. De la poudre blanche aurait été trouvée sur le lieu d'atterrissage.

Paniqué, le témoin cherche à repartir et il s'aperçoit que ses phares sont éteints et que sa voiture refuse de démarrer. Il restera sur place pendant 45 minutes, fasciné par l'objet, et se rendra compte au cours de ce long laps de temps qu'une paralysie progressive gagne ses membres et sa voix. Au terme de son attente forcée, toujours dans un silence complet, M. X... voit un être minuscule et noirâtre, paraissant mince, jaillir du bois qui borde la clairière, franchir en quelques secondes les 20 m de distance entre le bois et l'objet à terre, sauter sur le rebord du disque, puis sauter à nouveau pour « se fondre » littéralement dans le dôme. Le témoin évalue sa hauteur à 1 m. Aussitôt l'objet décolle en feuille morte, monte à une altitude élevée entre 50 et 90 m où il s'immobilise quelques secondes à peine. Puis un trait lumineux qui reste gravé dans la mémoire, il se dirige par le nord, vers Marans et ses marécages, vers le canal.

## LES CONSEQUENCES

M.X... dont la voiture voit ses phares se rallumer, reste choqué, d'autant plus qu'il ne croyait pas aux OVNI. Il est hébété, prostré, pleurant au volant de sa voiture, incapable de faire un geste.

Pendant ce temps, il 22 h 50, lorsque le détecteur magnétique de M.G... voisin de M.X... se déclenche, émettant une sonnerie discontinue. M.G. prend alors sa voiture et circule sur les routes des environs. En dépit de ses hautes fonctions M.G. s'intéresse de près aux OVNI... et semble aussi intéresser ces derniers ! C'est sur la route qu'il trouve M.X... hébété, à demi-inconscient, pleurant sur son volant. Il le ramène chez lui où sa femme est horrifiée en le voyant dans cet état.

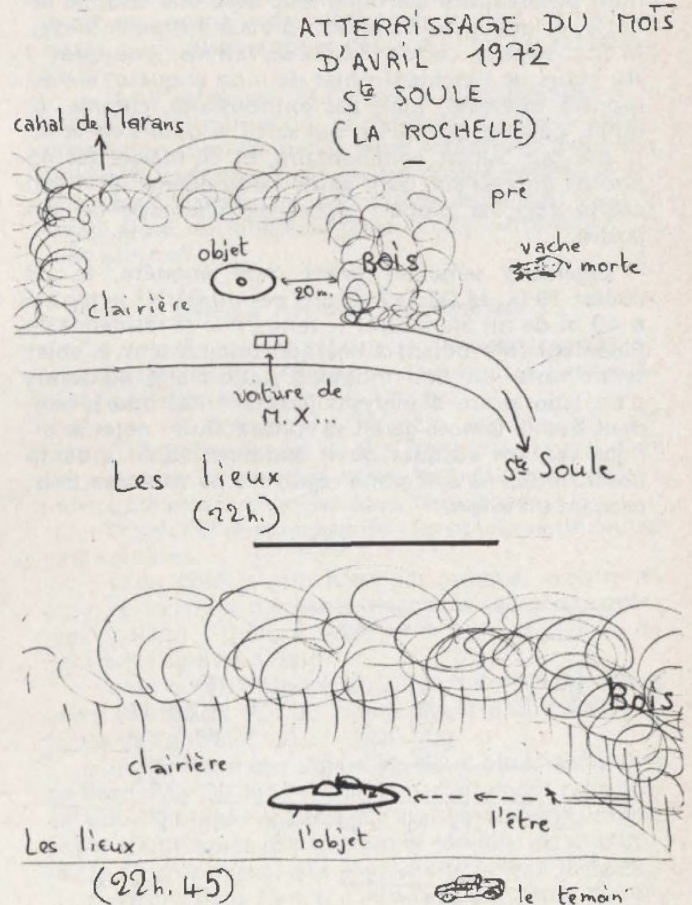
Ce n'est que le lendemain que, reposé, il racontera son histoire dont il se souvient très bien. Mais sa femme et M.G. s'apercevront peu à peu que le témoin est victime d'une amnésie partielle, ne se souvenant de rien de ce qui s'est passé 6 mois avant l'événement.

Sa mémoire lui reviendra plusieurs semaines plus tard.

Quant à Y... le jardinier de M.G. il apparaîtra que ce simple d'esprit se trouvait - et pourquoi s'y trouvait-il ? - dans le fameux bois où se trouvait le petit être mince...

On peut imaginer qu'il a surpris le petit être qui effrayé a regagné son véhicule...

Depuis, Y... est devenu de plus en plus déséquilibré et en juillet 1974 M.G. envisageait de s'en débarrasser. Toujours est-il qu'on a jamais pu rien en tirer, hélas !



## LES TRACES

Dès qu'il eut connaissance des faits, M.G... part sur les lieux et découvre des traces très intéressantes.

Alors que M.X... avait signalé 4 pieds pour l'engin, M.G. n'en trouve que 3 traces disposées en triangle. Il s'agit de trous cylindriques, légèrement obliques, profonds de 20 cm environ.

A un emplacement situé vraisemblablement sous le disque il trouve deux traces constituées par un cercle de 1 m, profond de 10 cm, avec au centre un trou cylindrique profond de 10 cm également.

A quelques mètres dans le bois, à l'endroit précis où M.X... a vu sortir le petit être, on trouve une profusion de traces. On y trouve des traces identiques à celles laissées sous le disque mais également des carottages simples, genre trou cylindrique de 5 à 10 cm de diamètre et profonds de 10 à 20 cm, accompagnés de trous beaucoup plus profonds : 1 mètre et d'un diamètre de 10 cm.

M.G... n'a relevé aucune radioactivité sur les lieux. Quelques jours plus tard les plantes situées sur les traces ont dépéri.

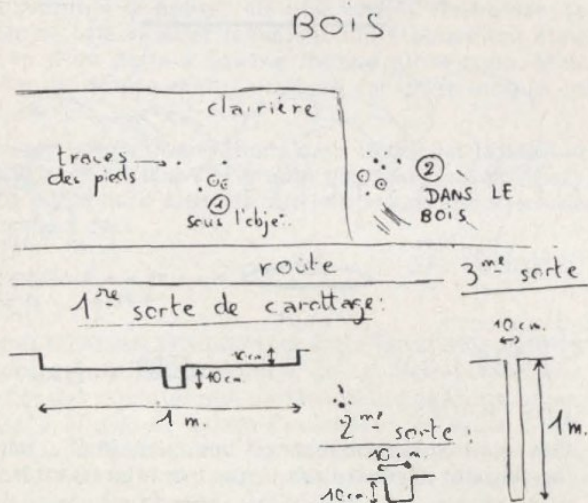
### INCIDENT CONCOMITANT

Quelques heures après l'incident, le propriétaire d'un pré jouxtant le bois de la fameuse clairière, constatait la mort mystérieuse d'une de ses vaches, laquelle était marquée de 3 trous bien nets au milieu du front, entre les deux yeux. Les trous formaient un triangle équilatéral de 3 cm de côté.

M.G...

Il y a le mystère de M.G... J'ai dit que malgré ses importantes fonctions M.G. s'intéresse de très près aux OVNI. Ils possède maints détecteurs : à ultrasons, à infrasons, magnétiques... Son jardin abrite un mini observatoire astronomique avec une énorme lunette, et des appareils photos prêts à mitrailler le ciel. M.G... semble cacher ses observations...pourquoi ? Au cours de l'incident objet de mon enquête, il s'est montré intéressé, mais pas enthousiaste, comme inquiet, comme quelqu'un qui sait... à quoi s'en tenir. Il n'a fait aucun commentaire, et ce malgré les 45 photos en couleur qu'il garde jalousement dans son coffre fort, la plupart prises au télescope de son jardin.

Quelques semaines avant mon enquête, le 23 Juillet 1974, M.G... a été suivi par un OVNI se tenant à 40 m de lui alors qu'il se rendait de sa résidence de Ploemeur (Morbihan) à l'aéroport de Lorient. L'objet serait resté un bon moment stationnaire au-dessus d'un laboratoire d'analyses jouxtant l'aéroport, pendant que le témoin garait sa voiture. Puis l'objet se dirigea vers un bosquet où il semblerait qu'il a dû se poser. M.G... à son grand regret n'a pu en savoir plus, prenant un avion.



En mars 1973 ou 74 M.G... son fils Thierry et sa famille, ont vu un carrousel nocturne au-dessus de la base de sous-marins de Lorient. Les sphères apparaissaient subitement, faisaient un court trajet horizontal et s'évanouissaient aussi subitement.

En 73 également, les G (père, mère, fils) alors qu'ils étaient sur le bac de l'île de Ré ont suivi les évolutions d'un, puis de deux disques qui plongeaient et émergeaient entre l'île et le continent devant les yeux ahuris des passagers.

P.S. La couleur de l'objet d'avril 1972 était blanc crème très lumineux mais non insupportable. Aucune fluctuation d'intensité avant le décollage. Sa brillance augmenta au décollage.

NDLR :

Merci à M. BEZIAT de ce rapport très intéressant qui aurait mérité un peu plus de détails et qui semble résulter d'un récit par intermédiaire quoique que M. BEZIAT semble bien connaître le mystérieux M.G... Nous n'avons fait aucun effort pour percer l'anonymat de M.G. estimant que c'est son droit le plus strict de rester anonyme. Nous tenons cependant à lui faire savoir que nous aimerions avoir des échanges épistolaires pour clarifier davantage le rapport de M. BEZIAT, car je compte bien qu'il lira cette enquête. Notre discrétion est assurée.

M. BEZIAT orthographe Ste Soule, alors que je ne trouve qu'un Ste Soulle en Charente Maritime près de la Rochelle aussi, desservie par La Jarrie pour la poste. Ce Ste Soulle est à 700 m au nord du grand complexe faillé de plus de 20 km de long qui jouxte La Rochelle au nord pour plonger dans la mer face à l'île de Ré. Au nord le canal, plus au nord Marrans.

F. LAGARDE

## Nos Activités

**ENQUETES** : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

**RESUFO** (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 PARIS, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M.P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

### GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

- a) Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage.
- b) Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).
- c) Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.
- d) Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante :

M. TOUGERON Paul  
57, rue Etienne-Dolet  
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (rime réponse S.V.P.)

**FIDUFO** (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toute langues, analyse, programmation, perfo-vérif, en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui

●●●

# OBSERVATION DANS LE MORBIHAN - Le 20 octobre 1975

Enquête de M. Jean-Louis BROCHARD

(Délégué Régional)

**Lieu :** Sur la Départementale 16 entre Nort sur Erdre (Loire Atlantique) et Vannes, à 8 ou 10 kms de Bouvron. (C. Michelin 63 - Pli 16).

**Date :** Lundi 20 octobre 1975.

**Heure :** entre 6 h 45 et 7 h 00.

**Témoin :** M. Charles Frenay «Pen Cadénic» Le Tour du Parc 56370 SARZEAU.

**Nature de l'observation :** Objet en forme de disque blanc grisâtre.

## COMPTE-RENDU DE L'OBSERVATION

Le lundi 20 octobre dernier, je me rendais de Nort sur Erdre à Vannes, par la route départementale 16, il était entre 6 h 45 et 7 h 00, quand à 8 ou 10 kms de Bouvron (Loire Atlantique), j'ai aperçu, au loin en hauteur, sur ma droite, un immense disque blanc, exactement blanc grisâtre, très brillant, pas très haut dans le ciel.

En me penchant de ma voiture (4L) j'ai nettement repéré ce disque fiché comme une immense lune, dans la nuit.

Le phénomène paraissait si évident, si net, si stable, que je ne me suis pas arrêté immédiatement, en raison, notamment du trafic intense : camions d'essence venant de Donges, sans doute, et se rendant dans le Morbihan.

Ainsi ai-je vu nettement ce disque, pendant 2 ou 3 kms de parcours, tout en cherchant une place pour m'arrêter, ce qui était dangereux en raison de la nuit et de l'étroitesse d'une route ne comportant qu'une étroite banquette.

Enfin tout à coup, un nuage allant assez rapidement a dissimulé l'objet à mes yeux, objet que je n'ai plus revu...

Le disque, placé de face, donc perpendiculaire au sol, qui était éloigné mais pas du tout à l'horizon, ne paraissait pas être très haut par rapport au sol.

C'était un objet immense. Imaginez le disque solaire ayant un diamètre un peu plus important.

Il était parfaitement rond, extrêmement brillant, mais nettement en raison d'un phénomène de réflexion.

Aucune protubérance n'apparaissait sur son contour ou sa surface. Sa partie extérieure pouvait faire penser à un immense papier d'argent mat froissé, ou à une toile plastique gris métal, non parfaitement tendue.

D'un blanc gris métallisé sans le moindre soupçon de rouge, d'orange, de bleu ou de vert.

## Mouvement

— A première vue, j'ai cru à un phénomène statique figé dans le ciel. Ce qui explique mon manque de vigilance.

— Durant les 2 ou 3 kms que j'ai parcourus cette impression de statisme a paru subsister.

— Enfin un nuage se déplaçant à vive allure de gauche à droite a escamoté graduellement, mais vivement le disque.

— Etant en mouvement, puisqu'en voiture, il ne m'est pas possible de déterminer si c'est ce fameux nuage ou le disque qui se déplaçait l'un par rapport à l'autre.

— A la réflexion, j'en arrive à me demander si ce n'était pas le disque qui se déplaçait ? Dois-je retenir mon impression actuelle, seule impression peut-être sujette à caution ; mais en fin d'observation, le disque serait devenu un peu moins important et il se serait élevé de lui-même dans le ciel, sincèrement, je n'en sais rien...

## Note du Délégué Régional et Enquêteur :

J'ai volontairement retranscrit l'enregistrement du témoignage de M. Frenay, et d'un bout à l'autre de ce rapport, c'est lui-même qui parle.

Certes, si certaines différences apparaissent par rapport à l'observation de Ste Anne d'Auray, il n'en demeure pas moins que certaines analogies existent indiscutablement entre les deux témoignages.

— D'un côté date imprécise «fin octobre» de l'autre «20 octobre»

— D'un côté le jour n'est pas indiqué, mais le témoin se souvient d'enfants attendant le car de ramassage scolaire... donc il s'agit d'un jour de classe ; de l'autre il s'agit d'un lundi...

— d'un côté l'observation a lieu à 7 h 45 de l'autre entre 6 h 45 et 7 h 00 (soleil levant d'un côté, nuit totale de l'autre)

— La distance qui sépare les deux observateurs est de l'ordre de 90 kms et paraît parfaitement raisonnable pour expliquer la présence vraisemblable du même engin 45 mn après que le premier témoin l'ait vu disparaître dans ce nuage, aux yeux du deuxième témoin.

— Enfin, dans l'un et l'autre cas les témoins indiquent un engin en forme de disque aux contours très nets ; même s'il demeure une différence au niveau de l'éclat (blanc laiteux non lumineux, blanc grisâtre très brillant)

De toute manière, je dois revoir l'un et l'autre des témoins, voir même s'ils sont d'accord, les confronter.

Jean-Louis BROCHARD

●●●  
peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus, Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scouron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

**RECHERCHES D'ARCHIVES :** Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

---

**N'DUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR**

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

---

# TEMOIGNAGE

Transmis par M. Claude GALLAIS

Nom : Béatrice B... (anonymat demandé)

Age : 19 ans 1/2

Profession : étudiante en médecine.

Lieu : Plage de la Sennetière à La Bernerie près de  
PORNIC (Loire-Atlantique, un peu au sud de l'embou-  
chure de la Loire).

Date : début août 1975 (vers le 10 peut-être).

Nombre de témoins : 8 (lycéens pour la plupart de  
17-18 ans)

Phénomène :

Il était minuit à peu près. Au-dessus de la mer, nous avons aperçu une lueur rougeâtre qui ressemblait à un coucher de soleil. Mais vu l'heure avancée, nous conclûmes que c'était autre chose et nous observâmes attentivement. La lueur s'éclaircit pour devenir complètement jaune. Puis elle commença à s'élever au-dessus de la mer, en silence. Elle se trouvait à environ 50 mètres de nous. Une camarade avait des jumelles et je les lui empruntai pour mieux voir.

L'objet avait une forme ovale, assez aplatie avec des points plus lumineux espacés les uns des autres

d'une distance sensiblement égale. On aurait dit une suite de projecteurs...

L'objet s'est tout à coup élevé très vite dans le ciel et a disparu à une vitesse vertigineuse sans faire de bruit.

Apparemment, il n'y eut aucun effet sur les mon-  
tres et il n'y avait pas d'animaux donc nous n'avons  
pu remarquer leurs réactions. Il n'existait pas non  
plus de traces sur le sol puisque l'objet était au-dessus  
de la mer.

(fin de la lettre)

J'ai essayé de faire préciser au témoin la direction prise par l'objet après son départ. La jeune fille pense qu'il s'est dirigé vers Saint Jean de Monts mais elle n'en est pas sûre. (Saint Jean de Monts se trouve un peu au sud de l'île de Noirmoutier).

Quant à la grosseur apparente, le témoin n'a pu la préciser.

P.S. : Le témoin ne s'oppose pas à la publication de son témoignage.

---

## OBSERVATION DANS L'EURE

par M. Gilbert RIVIERE

J'ai observé pour la première fois un OVNI le mercredi 12 février 1975, vers 19 h 25 en compagnie de M. Marut Jean-Claude. Sur le terrain d'aviation désaffecté de Nazel-Séze-Mesnil — au sud de Conches (Eure) et à 20 km à l'ouest d'Évreux, une boule lumineuse évoluait au-dessus des arbres et buissons du terrain.

Nous nous en sommes approchés à 300-400 m environ. Elle parcourait la piste en tous sens et très lentement, à une hauteur de 10 à 20 m environ sans jamais se poser.

Vers 19 h 30, la boule parut se diriger précipitamment vers nous, ou, tout au moins, prit-elle une grosseur beaucoup plus considérable. Nous effectuâmes un mouvement de repli, car nous n'étions pas très rassurés. Puis mon jeune camarade me quitta.

C'est alors que vers 19 h 40, une automobile, tous phares allumés, venant d'un chemin vicinal proche du terrain, se dirigea vers l'OVNI. J'ai alors observé avec une certaine stupeur qu'au moment où le faisceau des phares de la voiture se trouva en direction de l'OVNI, celui-ci se déplaça très vivement

vers la gauche d'une cinquantaine de mètres environ sans doute pour ne pas être repéré. La voiture ne s'arrêta pas, la boule continua à évoluer quelques minutes puis disparut lentement au loin.

Alors que je revenais à pied vers mon domicile, et après avoir parcouru environ 300 m, je me retournai et j'aperçus la boule au même endroit : elle était revenue. Je rentrai chez moi pour prendre mes jumelles et ma voiture et revenir sur les lieux. A mon retour vers 20 h la boule avait disparu.

NDLR. M. Rivière est maître d'œuvre en bâtiment. Son observation est importante. Premièrement parce qu'elle se situe au mois de février et qu'il y a eu de nombreuses observations en 75 durant ce mois. En dehors de la « vague » de 1974, le fait est exceptionnel et mérite attention. Deuxièmement, parce qu'elle met une fois de plus l'accent sur la réaction du phénomène à la lumière des phares de la voiture. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il « réfléchit » pour se cacher de la lumière, mais qu'il est au moins doué d'un certain psychisme, probablement élémentaire, mais un psychisme tout de même qui le fait réagir à la lumière des phares, et peut-être à d'autres causes.

---

## PRÉCISIONS

Une erreur a été commise dans la description du détecteur parue dans LDLN de Juin N° 156 (page 25) Dans la phrase : après retouche des réglages la sensibilité a été poussée à 2000 , il faut lire la sensibilité a été poussée à 200

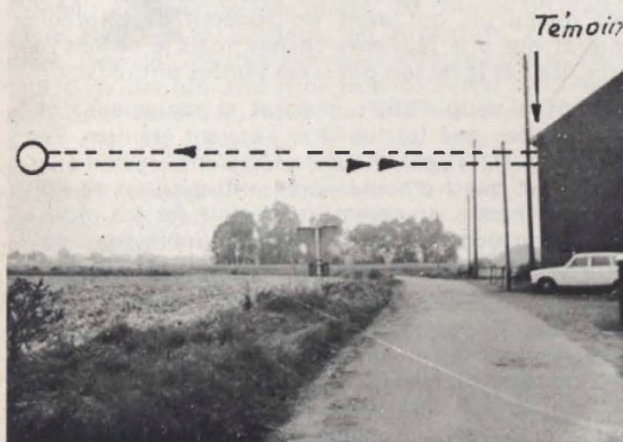
Toujours dans LDLN N° 156 (page 6), les enquêtes sur le cas d'Anzin et Houdain ont été réalisées par M. Dominique LECAT. Nous nous excusons de cette omission.

# 1975 - Observation entre CAMBRAI ET VALENCIENNES (Nord)

Enquête de M. NAGLIN

Madame LEGROS, soixante seize ans, domiciliée 170, rue Jean Jaurès à Hordain (Michelin 53 pli 4). Observation entre le 25 et le 30 septembre. Comme chaque soir elle montait se coucher à 22 h 15, elle se mit à la fenêtre de sa chambre au 1er étage, avant de s'endormir. Le ciel était nuageux, et elle ne se souvient plus d'avoir vu la lune et les étoiles. Pas de vent.

Au bout de quelques instants, elle eut l'attention attirée par une lueur venant de sa droite et apparaissant au coin du pignon de sa maison ; il s'agissait d'une boule lumineuse d'un mauve très pur, clair, très joli, très agréable à regarder, aux dires du témoin. Cette boule aurait eu 7 à 8 cm de diamètre apparent et se déplaçait à quelques cent mètres des toits des maisons situées à environ 1200/1500 m du point d'observation. Le témoin ne peut évaluer l'éloignement du phénomène qui semblait être au-dessus de la commune d'Hordain même. Le contour en était précis sans être franchement marqué et le mauve un peu plus clair sur le bord qu'au centre ; sans secousse, approximativement à la vitesse d'une voiture vue à cette distance. Direction NO vers SE. Après avoir fait un déplacement angulaire d'environ 45°, le phénomène s'arrêta et s'immobilisa environ une minute après avoir franchi l'aplomb de l'autoroute Paris-Bruxelles. Subitement elle revint à toute vitesse vers la direction d'où elle était venue et disparut de la vue de Mme LEGROS derrière l'angle de la maison. Sa vitesse alors était très rapide, semblable à celle d'un avion à réaction volant très bas. Aucun trouble ressenti pendant ou après l'observation. Durée de l'observation : trois minutes. Elle n'a remarqué aucun son inhabituel, ni senti aucune odeur. Elle ne lit jamais de littérature OVNI et n'en connaît que ce qu'on en dit dans la presse, et la TV. Il y avait un chien dans la maison, mais elle ne se souvient pas de l'avoir entendu aboyer à ce moment-là.



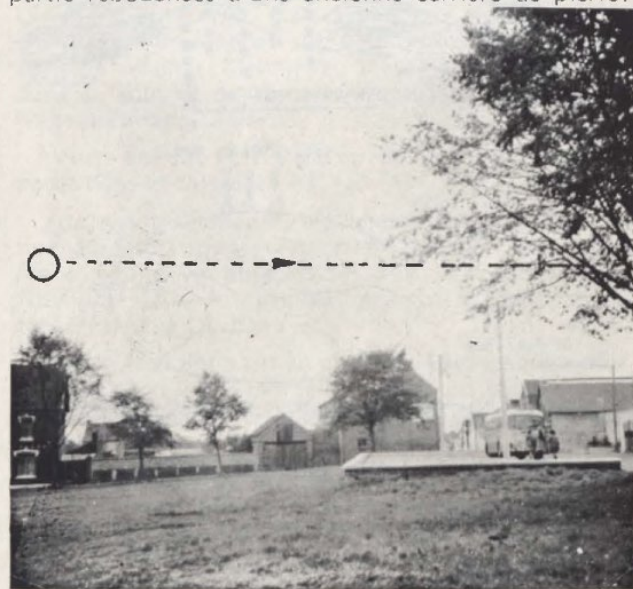
Ce que vit Mme LEGROS de chez elle à HORD.

Mme F... Trente cinq ans, habitant à Lieu-Saint-Amand, à deux kilomètres à vol d'oiseau de chez Mme LEGROS. C'était en avril ou mai 1975 rentrait

chez elle vers 21 h 10 en cyclomoteur ; il faisait froid et humide. Alors qu'elle était à 300 m de son domicile, son attention fut attirée par une grosse lampe qu'elle n'avait jamais remarquée sur la place ; ce n'était pas une lampe car celles qui éclairent la place sont oranges, et celle-ci était plutôt jaune. En fait c'était une grosse boule comme une balle de tennis à bout de bras ; on l'apercevait au-dessus des toits des maisons qui entourent la place. Surprise Mme F. s'arrêta ; la boule était immobile, jaune mais légèrement scintillante. Elle ne paraissait pas éclairer autour d'elle, et devait se trouver au-dessus d'une usine à un kilomètre de là. La place étant déserte, elle ne trouva pas d'autre témoin. En arrivant chez elle, elle appela son mari et ses enfants. Le mari regardant la TV ne se dérangea pas. Mme F. et ses deux enfants allèrent donc au fond du jardin : la chose était toujours là. Soudain elle se déplaça vers l'ouest lentement sans secousse, sans bruit. Elle disparut au regard des trois personnes, cachée par les maisons de l'agglomération. Mme F. affirme avoir vu le phénomène immobile pendant cinq à six minutes, et il aurait mis une minute pour sortir de son champ de vision. Aucun trouble à signaler ; cette personne possède un appareil photo mais n'a pas pensé à s'en servir.

Début octobre 1975 elle a fait la même observation au-dessus des maisons de la place, mais là la boule est partie très rapidement vers l'ouest. Le témoin n'a plus osé en parler par crainte du ridicule. Elle ne croyait pas aux OVNI et ridiculisait ceux qui en parlaient.

Si on rapproche le témoignage de Mme LEGROS et celui de Mme F. sur une carte EM, on constate que les trois boules ont été immobiles quelques minutes au-dessus du même endroit et qu'ensuite elles sont pratiquement parties dans les mêmes directions. Il s'agit d'un terrain légèrement vallonné proche de l'autoroute Paris-Bruxelles qui n'a pas de caractéristiques géologiques particulières. Quelques galeries en partie rebouchées d'une ancienne carrière de pierre.



Deux personnes auraient fait depuis un an des observations dans ce site, mais refusent d'en parler.

## 1976 : témoignage de Mlle Renata Faa sur l'observation de Taizé (Saône et Loire) en Août 1972 (voir LDLN n° 122 de Février 1973)

M. TANTOT, un des témoins de Taizé a pris contact en 1976 avec Mlle Renata de Sardaigne, un des témoins cité dans l'enquête de M. Tyrode. Nous publions avec la lettre de M. TANTOT la réponse-rapport de Mlle Renata. Le témoin a puisé dans ses souvenirs, dans l'ignorance totale de ce qui avait pu être publié. On pourra constater la très forte impression qui est restée dans la mémoire de Mlle Renata par la très grande similitude de son récit par rapport à l'enquête que nous avons publiée

Monsieur F. TANTOT

Monsieur,

Il y aura bientôt quatre années qu'eût lieu l'observation de Taizé, dont je fus l'un des témoins.

Après avoir longtemps hésité, (l'impératif des distances en étant la raison principale), je me suis enfin décidé à écrire à l'un des autres témoins, dont j'avais conservé l'adresse.

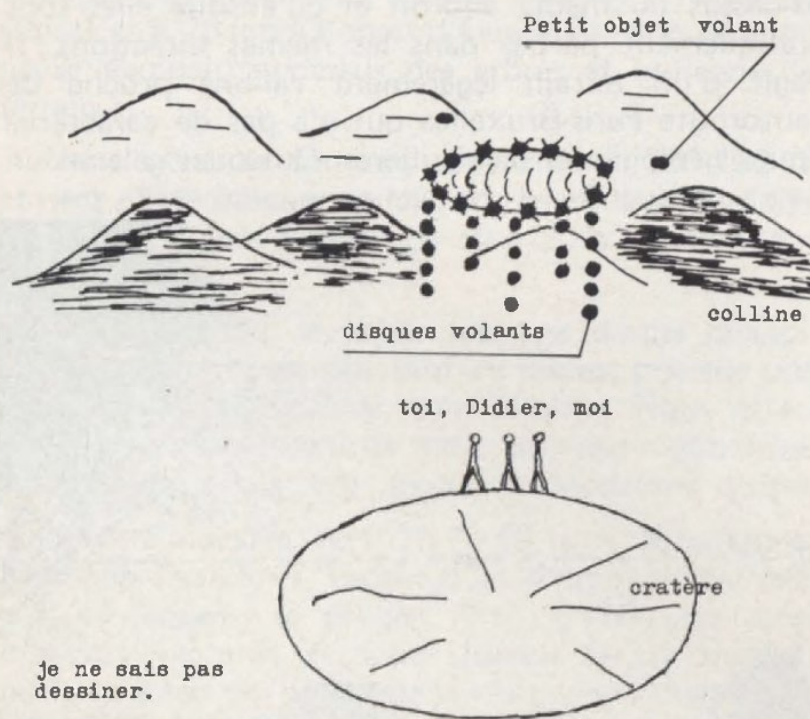
Il s'agit, en l'occurrence, de l'italienne Renata Faa, demeurant en Sardaigne.

En réponse à ma lettre du 1<sup>er</sup> février 1976 (ne mentionnant évidemment aucun détail concernant l'observation, et ceci pour des raisons évidentes d'objectivité), Mlle Faa a envoyé ce « rapport », que je joins à ma lettre.

Comme je le lui demandais, elle a fait en sorte que celui-ci soit aussi précis que possible et qu'il reflète, le plus exactement possible, l'image qu'elle a gardée de l'observation.

Avec toute ma sympathie

F. TANTOT



(M. Tantot) Reproduction rigoureuse du croquis réalisé par Mlle Renata Faa. ( voir LDLN n° 122 de février 1973)

Traduction de la lettre de Melle RENATA FAA  
Par A. Fernandez

Venons en au fait :

Il me semble me rappeler que le phénomène s'est produit entre 10 et 11 heures du soir. Nous étions assis, Didier, toi et moi sur le bord du « cratère » tour-

nant le dos aux collines sur lesquelles apparut plus tard le disque volant.

Je me rappelle que nous parlions quant à un certain moment je me suis retournée et j'ai vu dans le lointain une très grosse étoile à laquelle je n'ai pas accordé d'importance. Peu de temps après je me souviens que tu t'es retourné brusquement parce que tu avais senti une forte vibration dans un genou. C'est alors qu'en nous retournant nous avons vu l'objet qui m'est apparu à peu près comme je l'ai dessiné.

Une sorte de cylindre arrondi aux extrémités (un peu comme une baguette pour te donner une idée) et formée d'une série de lumières qui avaient chacune l'aspect de la première étoile que j'avais vue quand je m'étais retournée. Cela m'a fait l'impression de lumières très fortes d'une couleur blanche tirant sur le rouge. Elles étaient disposées sur le contour supérieur et inférieur de l'objet, comme sur la figure. Je ne pourrais dire s'il y avait d'autres lumières sur le corps de l'objet.

Du corps de l'objet jaillissaient une série de colonnes elles aussi lumineuses (combien je ne me souviens pas) qui je suppose servaient d'appui à l'objet. Il me semble, mais très vaguement, que, bien que leur couleur soit la même que celle de l'objet, elles étaient uniformes et non formées de plusieurs lumières.

Nous restions là à regarder l'objet et à un certain moment apparut autour de l'objet un certain nombre de lumières plus petites. Elles semblaient être de petits objets volants autonomes par rapport au disque, qui lui tournaient autour comme pour l'inspecter, non pas d'une façon uniforme et rapide mais lentement et par petites secousses comme si elles cherchaient quelque chose.

Je ne peux pas préciser la distance entre l'objet et nous mais par la suite on parla de plus de deux kilomètres. Selon mes calculs le disque est resté là plus de 5 heures pendant lesquelles je me suis éloignée plusieurs fois pour appeler d'autres personnes. La nouvelle se répandit et il y eut à la fin une centaine de personnes. Parmi celles-ci il y avait quelqu'un qui avait un appareil de photographie et qui prit plusieurs clichés, mais je ne sais pas qui c'était et je ne sais pas si ces photos ont réussi.

Tout à coup l'objet disparut si rapidement que j'en déduisis que les lumières s'étaient éteintes. Pendant un quart d'heure nous ne vîmes plus rien et exactement un quart d'heure après la disparition de l'objet nous avons vu comme un éclair sur les montagnes, à gauche, et nous eûmes l'impression qu'il s'agissait encore du disque. Ensuite ce fut tout.

Je me rappelle que le lendemain tu t'es rendu dans la zone où l'objet était supposé avoir atterri et le soir tu m'as raconté que tu avais vu une étendue d'herbe dans laquelle il y avait deux emplacements où les herbes étaient pliées et brûlées pendant que les cailloux étaient couverts d'un liquide que vous n'aviez pas osé toucher par crainte que cela vous fasse du mal.

J'espère que cette description te sera utile bien qu'après si longtemps je n'aie pu te faire un récit très détaillé. Je te prie de m'adresser les renseignements écrits ou oraux que tu auras à ce sujet.

Renata

## La voiture qui fut téléportée par des ovnis en Rhodésie

Extrait de FLYING SAUCER. REVIEW 21-1 de Juin 1975 WEST-MALLING  
MAIDSTONE - KENT - ENGLAND

par Charles BOWEN

Traduction Ch. ZWYGART.

### Remarquable déclaration d'un couple qui vit maintenant en République Sud-Africaine.

On rapporte que l'hypnose fut utilisée par un docteur de Durban au cours d'une enquête privée sur une remarquable déclaration faite au sujet d'une expérience vécue avec des OVNI.

Dans un article du journaliste Bill Faill qui parut le 16 janvier 1975 sous la rubrique «Science cette semaine» qu'il tient dans «The Natal Mercury» et qui me fut aimablement envoyé par une correspondante, Eve Van Vloten, on verra que, lorsque l'incident fut raconté dans un premier temps au journal par les témoins, Peter et Frances, ceux-ci furent mis en relation avec Carl Van Vlierden, enquêteur ufologue.

Mr Van Vlierden «pensait qu'il pouvait établir des parallèles avec d'autres expériences». Des parallèles en effet ! Ceux qui sont familiarisés avec l'histoire du phénomène n'auront pas besoin de beaucoup d'adresse dans l'art de la détection pour noter quelques parallèles tout à fait remarquables. (Le grand public, cependant, ne saura rien, ou peu de choses, de l'existence de ces parallèles, et je suis convaincu que beaucoup de gens, à travers le monde, seraient étonnés d'apprendre ce qui s'est passé derrière leur dos, ou même ce qu'ils auraient pu voir devant leurs yeux s'ils y avaient prêté attention ou s'ils avaient été autorisés à regarder).

S'il y a du vrai dans ce témoignage qui nous vient de Durban au sujet des événements qui se seraient produits sur une route de Rhodésie du Sud, durant la nuit du 30 au 31 mai 1974, alors il existe des parallèles distincts avec le fameux cas de Barney et Betty Hill qui fut rapporté de Portsmouth, New Hampshire, aux États-Unis ; ce cas, qui eut lieu en 1961, fut finalement étudié en 1963 à l'aide de l'hypnose par un neurologue de Boston, le docteur Benjamin Simon. D'autres parallèles sont visibles avec l'expérience de téléportation vécue le 16 juillet 1972 par Mrs Atilio Brunelli et Severino Porchietto, au cours d'un trajet entre Balniera et Cordoba, en Argentine, et également avec l'incroyable «voyage» effectué par le Docteur G. Vidal (un avocat de Buenos Aires) et sa femme : ils se mirent en route, par une nuit de mai 1968, pour aller de Chascomus (à 120 kms au sud de Buenos Aires) à la ville proche de Maipu ; leur voiture fut enveloppée de brouillard en cours de route et la seule chose dont ils eurent ensuite conscience fut qu'ils «s'éveillèrent» dans un pays étrange, qui était en fait le Mexique, à plus de 6 000 kms de leur maison. Et il y a d'autres cas semblables.

Nous sommes reconnaissants aux éditeurs du «Natal Mercury» de leur confiance en Mr Van Vlierden ainsi que de l'ouverture d'esprit dont ils firent preuve en publiant un résumé et un commentaire du cas. Il est également heureux que Mr Van Vlierden soit un lecteur assidu de F.S.R. depuis plusieurs années, et je fus enchanté de recevoir de sa part, alors que je travaillais aux derniers préparatifs de ce numéro, un paquet qui comprenait non seulement l'exemplaire du journal que j'avais déjà reçu plus tôt, mais aussi des rapports signés de Peter et Frances, des photos de la voiture, et une cassette où était enregistrée l'interview des témoins par Mr Van Vlierden lui-

même, interview menée à Durban ; enfin, il y avait également un enregistrement de la séance sous hypnose.

J'ai passé et repassé plusieurs fois les enregistrements et je les trouve fascinants. Pour l'instant, le temps nous manque pour faire une transcription fidèle à inclure dans cet article. Aussi, le rapport complet de la séance d'hypnose serait-il compris dans l'enquête de Carl Van Vlierden qui paraîtra dans le prochain numéro de F.S.R. Qu'il me suffise de dire qu'après avoir écouté les révélations de Peter, plongé dans une profonde transe hypnotique, je ne suis pas surpris que Bill Faill n'ait fait qu'effleurer le rapport et qu'il ait même insinué que certaines personnes pourraient vouloir «noyer le poisson» !

Il va sans dire que ce sujet doit être traité avec une grande prudence, l'une des raisons en étant que le jeune Peter (23 ans), d'une nature sensible, révèle qu'il a déjà vécu, en Rhodésie, en 1964, une expérience effrayante avec des OVNI. Depuis lors, il admet que, occasionnellement, il a «voyagé astralement» (processus maintenant terminé), et qu'il peut s'auto-hypnotiser. Les choses incroyables qu'il a racontées sous hypnose, pourrait-il les avoir lui-même infiltrées (s'il s'agit du terme exact) dans son subconscient, suite à sa précédente expérience ? Le docteur déclare tout à fait nettement que Peter était en transe trop profonde pour que quoi que ce soit reste caché.

Je crois que le fait que Peter ait eu une précédente expérience et qu'il soit un sujet à transe profonde ne doit pas militer contre la véracité de ses déclarations. En effet, mon sentiment est que ces caractéristiques mêmes ne le qualifient que trop bien comme contacté. Quant à l'éventualité qu'il aurait pu avoir connaissance du phénomène en lisant des livres ou des revues traitant des OVNI, on peut seulement supposer qu'il agit comme s'il n'avait aucunement acquis une telle connaissance. Intrigué, il voulait raconter son aventure et celle de sa femme à quelqu'un de sincèrement intéressé, mais il ne put le faire avant d'avoir lu un rapport sur une observation d'OVNI dans le «Natal Mercury». Il se lança en demandant au journal de l'aider. Heureusement, le journal fit ce qu'il fallait faire.

Voici maintenant l'article de Bill Faill tel qu'il parut dans le «Mercury» :

«L'hypnose, encore relativement négligée en Afrique du Sud comme instrument médical, mais largement employée aujourd'hui aux États-Unis et au Royaume Uni, fut utilisée récemment dans un cas très étrange, à Durban.

Cette technique fut en effet appliquée pour enquêter sur ce qui arriva réellement à un jeune couple rhodésien, Peter et Frances, alors qu'ils roulaient sur la route qui va de Salisbury à Durban.

Tout commença lorsque Frances, la jeune femme, me téléphona pour me demander si je connaissais quelqu'un à qui l'on pouvait raconter une expérience avec des objets volants non identifiés. Je lui donnai le renseignement (en l'occurrence, le nom de Carl Van Vlierden, représentant local d'un groupe ufologique américain), et lui demandai si elle ne voyait pas d'inconvénient à me raconter son histoire.

De cette aventure, elle se rappelle que, juste au Sud de Umvama - à mi-chemin environ entre Salisbury et Fort Victoria - et tout le long de leur parcours vers Beit Bridge, leur voiture fut suivie par un puis deux OVNI.

«Une lumière s'éleva soudain de derrière une colline et fut visible de ma fenêtre. Elle tournait sur elle-même et était très brillante. Nous pensâmes qu'il s'agissait d'un hélicoptère, jusqu'à ce que nous réalisions qu'il n'y avait aucun bruit et qu'elle était trop brillante, presque bleue, de plus, elle se déplaçait exactement à la même vitesse que nous, dit Frances.

Nos phares commencèrent à faiblir et semblèrent finalement s'éteindre tout à fait, bien que notre tableau de bord fût toujours allumé, ainsi, je le suppose, que nos feux de position. Cependant, la lumière émanant de l'objet était suffisante pour nous permettre de voir clair.»

L'objet disparut durant la traversée de Fort Victoria où le couple fit le plein d'essence.

«A 10 kms exactement au Sud de Fort Victoria, l'objet réapparut soudain. Cette fois, il n'était pas en mouvement de rotation, mais il apparaissait comme une lumière fixe et constante ; un second OVNI se tenait juste au-dessus de nous.»

A cet instant, les deux jeunes gens se rendirent compte qu'ils n'avaient pas vu de véhicules si ce n'est deux ou trois autobus vides qui roulaient tous phares allumés, pas de piétons sur une route connue pour leur nombre, et pas d'animaux ni d'oiseaux à l'exception d'un hibou solitaire. De plus, dit Frances, la route traversait un paysage plat, marécageux, qui n'existe pas dans cette région.

A partir de ce moment-là, Frances ne se rappelle plus rien jusqu'à ce que la voiture atteigne Beit Bridge 290 kms plus loin, à 7 h du matin.

«Nous réalisâmes que nous avions atteint Beit Bridge à une heure impossiblement matinale et que nous n'avions pas utilisé d'essence pendant le trajet depuis Fort Victoria. Mon mari déclara plus tard qu'il n'avait plus aucun contrôle sur la voiture et que la route était parfaitement droite, sans aucun lacet ni tournant.

Nous n'avons, l'un et l'autre, aucune honte à admettre que nous étions pétrifiés de terreur. En fait, je me rappelle avoir répété sans arrêt : «C'est comme dans un rêve. Sommes-nous vraiment là ou non ? Que dirons-nous aux gens si nous disparaissions tout à coup ?»

Voilà donc encore une nouvelle histoire d'OVNI, que l'on peut croire ou non selon ce que chacun incline à penser.

Mais Carl Van Vlierden, qui étudie les OVNI depuis plusieurs années, pensait, lui, qu'il pouvait établir des parallèles avec d'autres expériences semblables survenues dans diverses parties du monde.

Il se demanda si l'amnésie apparente et l'automatisme de l'épisode ne masquaient pas des événements bien plus étranges.

C'est pourquoi il contacta un docteur de Durban qui utilise de façon intensive l'hypnose dans son travail.

D'une transe profonde, pour laquelle Peter était un sujet idéal, il ressortit que le jeune homme pensait qu'on lui avait montré l'intérieur d'un OVNI et qu'il avait été minutieusement examiné par ses occupants.

Sur ce point, je questionnai soigneusement le médecin.

«Il y a plusieurs niveaux reconnus dans l'hypnose, m'expliqua-t-il. Ce sont des états hypnotiques généralement qualifiés de légers, moyens ou profonds. Dans le premier cas, l'inconscient du sujet peut probablement projeter de fausses croyances ainsi que ses propres idées.

Dans le dernier cas — et Peter était plongé dans une transe très profonde — rien ne peut être caché et la vérité sera toujours révélée.»

Le médecin m'expliqua également que ces faits avaient été prouvés dans le monde entier comme au cours de ses propres expériences.

«Le public profane qualifie souvent le résultat de l'hypnose de cure «miracle». Une fois révélées les causes profondément ancrées dans l'esprit, des soins immédiats peuvent suivre dans des cas tels que l'asthme ou les allergies. De mauvaises habitudes — fumer ou boire — peuvent rapidement être éliminées.

J'ai mené cette séance hypnotique avec Peter. Rien dans mon expérience n'apporte une conclusion autre que le fait qu'il a réellement vécu ce qu'il raconte.

Frances, pour sa part, n'a pas de souvenirs plus profonds sur son expérience que ceux dont elle se rappelle consciemment. Entre Fort Victoria et Beit Bridge, elle était en fait inconsciente.

L'étrange paysage que traversa la voiture au cours de son voyage était un paysage simulé. La voiture ne voyageait pas du tout sur la route. Elle se trouvait «quelque part ailleurs».

Avant de dénigrer cette affaire, comme beaucoup sont incités à le faire, il serait bon d'obtenir une autre signification plausible de ces séances de profonde hypnose, dont répond ici un docteur qualifié. On pourrait aussi demander pourquoi un charmant couple comme celui-là bâtirait une telle histoire si elle n'était pas vraie, d'autant plus qu'ils insistent pour rester dans l'anonymat».

---

## Des erreurs à éviter

1) Certains témoins de bonne foi, donnent parfois des précisions totalement subjectives dans leurs récits. Rappelons ici qu'il est impossible d'évaluer le diamètre ou la hauteur d'un objet inconnu situé dans l'espace ; ces précisions peuvent être apportées seulement lorsque l'objet se profile sur un fond connu : rideau d'arbres, maison, etc... Il faudrait dire, l'objet avait la dimension apparente de la pleine lune, ou d'une pièce de 1 franc tenue à bout de bras, etc... (le goniomètre et le comparateur sont utiles en l'occurrence).

2) Lorsque les témoins font état de boules rouges ou roussâtres, il convient de noter très exactement la date, l'heure, la position géographique au moment de l'observation (cartes IGN au 1/25000, ou à défaut carte Michelin) ainsi que l'heure du lever, ou du coucher de la lune, son âge, et les azimuts correspondants. Les méprises avec la lune sont parmi les plus fréquentes.

# SOIREEES NATIONALES D'OBSERVATION

(Voir couverture première page).

par Patrice GUEUDELLOT

Depuis la création des soirées Nationales d'observation, il y a déjà plusieurs années, nous avons pu, au fur et à mesure des expériences tentées, déduire certaines conclusions avec quelques certitudes.

Notamment : le nombre d'observations d'OVNI paraît être jusqu'ici inversement proportionnel au nombre d'observateurs mobilisés.

Partant de cette conclusion, il est possible d'envisager toutes sortes d'expériences nouvelles.

Le phénomène, difficilement définissable par nature, appartenant à la fois au domaine rationnel et irrationnel nous permet de laisser libre cours à notre imagination, en nous évitant de nous cantonner dans une recherche purement technique.

Il ne s'agit pas en fait, d'un bouleversement total des expériences effectuées jusqu'à présent, mais d'une modification de principe. Les lecteurs pourront d'ailleurs se référer aux numéros 132 et 133 de LDLN en ce qui concerne l'équipement photographique à adopter lors de ces soirées (ces 2 numéros sont encore disponibles à 3,50 F l'un)

Deux expériences auront lieu à un mois d'intervalle, chacune durant deux nuits.

**Du samedi 23 Octobre 19 heures au dimanche 01 heure** ; seuls les observateurs au Sud de la ligne NANTES - LAUSANNE sont conviés à participer à cette soirée.

**Du dimanche 24 Octobre 19 heures au lundi 01 heure** participeront à la soirée, les observateurs situés au Nord de la ligne NANTES-LAUSANNE.

Pour donner à cette expérience un maximum d'efficacité, les participants sont priés de bien vouloir respecter les HORAIRES et le jour qui leur sont impartis.

Les résultats devront être adressés à :

**Monsieur Michel MONNERIE**  
8, Passage des Entrepreneurs  
75015 PARIS

Pour le NORD de la ligne NANTES-LAUSANNE

à : **Patrice GUEUDELLOT**  
133, rue Léo Bouyssou  
40000 MONT DE MARSAN

Pour le SUD de la ligne

---

## ***nouvelles récentes*** (Presse) condensé de I. TAHON

### **DEBUT DE L'ANNEE 1976 SARAGOSSE (Espagne)**

Don Baltazar Cavero Andreu, un berger de 51 ans, après avoir parqué ses bêtes, revenait chez lui, quand il vit au milieu du chemin, trois êtres de grande taille, vêtus d'uniformes blancs, étranges. Les êtres apercevant le témoin, firent alors demi-tour et disparurent. Deux jours après, c'est dans l'enclos même où il gardait son troupeau que le témoin vit deux êtres semblables aux premiers ; retournant alors au village, le témoin revint en compagnie des gardes civils, mais les êtres avaient disparus.

(«Diaro de Mallorca» du 23-5-76)

### **MAI 1976. ECHIRE (Deux Sèvres)**

Vers 23 h 00, M. J.M. MARTIS de CHAURAY, se trouvant avec deux amis à Echiré vit dans le ciel un objet muni de feux clignotants blancs et verts, qui avançait et qui reculait. L'observation dura 3, 4 minutes, puis l'objet disparut vers Saint-Maixent.

(«Nouvelle République» de MAI 1976)

### **LE 3 JUIN 1976. THOUARS (Les Deux Sèvres)**

Vers 21 h 00, plusieurs témoins ont vu un objet, rond, de couleur orange aveuglant : sa partie inférieure semblait plus sombre, d'un violet presque noir. L'engin était dans la direction Ouest de la ville ; son altitude et ses dimensions imposantes n'ont pu être évaluées. Par moments des faisceaux lumineux jaillaient de l'objet. Il fut visible pendant plus d'une demi-heure. Puis il prit la forme d'un croissant lumineux violet, entouré d'un halo brillant. Il reprit alors sa première forme et vira au rose, puis repartit vers Vrines.

(«Nouvelle République du Centre Ouest du 8-6-76)

### **4 JUIN. VALMASEDA (Biscaye - Espagne)**

Dans la nuit, plusieurs personnes de la ville basque, ont vu 4 engins traverser le ciel rapidement. Les objets étaient en forme de disque et diffusaient une lumière blanche puissante. Une observation a été faite en novembre dernier, à Valmaseda.

(«La Montagne» date inconnue)

### **LE 6 JUIN 1976. LA SELLE EN HERNOIS (Loiret)**

Vers 15 h 40, Monsieur J. Gautier Pardé et sa femme, ont vu, au lieu-dit «Le Moulin à Vent» 9 objets exécutants plusieurs circuits circulaires dans un ciel pur. Ces engins que les témoins considèrent d'abord comme des ballons sonde, avaient la forme de courts cylindres aux extrémités arrondies ; ils évoluaient en direction Ouest-Est, sans aucun bruit. L'observation dura environ 3 minutes. Le lieu au-dessus duquel évoluait les engins est pourvu d'un relais de télévision et des pompes de pétrole en exploitation sur la commune des Chuelles.

(«République du Centre» du 9 Juin 1976)

### **LE 6 JUIN 1976 WATTEN (Nord)**

A 23 h 34, un engin a été vu au Nord-Ouest à une altitude de 15 à 20°, il se dirigeait horizontalement de l'ouest vers le nord. De couleur verte avec des projections d'étincelles, l'objet avait un très vif éclat. L'observation dura 5 à 10 secondes. Cet engin a été vu par d'autres témoins à Dohem, à Mouille à Douai.

(«L'Indépendant» du 19-6-76)

### **LE 6 JUIN 1976 GAILLON (Eure)**

A 2 h 15 du matin, Mme M. VASNIER, habitant à Gaillon, vit une demi-sphère en forme de soucoupe volante, couleur feu. L'engin a balayé le sol à plusieurs reprises puis plus rien. Puis deux énormes lueurs rouges dégageant

une fumée rosâtre, longèrent le mur délimitant le Mesnil Gosse, puis plus rien. La demi-sphère reapparaissait tous feux éteints. Elle disparut en direction de Vernon. L'observation dura 20 mn.

(«Paris-Normandie» du 8-6-76)

#### **LE 9 JUIN 1976. RAMBERVILLERS (Vosges)**

Vers 23 h 00 M. et Mme GRANDÉMANGÉ et leurs amis ont aperçu entre le C.E.S. et le C.O.S.E.C. un faisceau d'une lumière très vive blanche et bleue, la surface lumineuse avait environ la taille d'une maison. Puis le faisceau disparut, laissant place à une sphère brillante qui s'éleva dans le ciel. L'observation dura plusieurs minutes. En apprenant ce fait, M. De Rivat, du même quartier, raconta une observation faite avec un ami, vers 23 h 00, il y a quelques semaines : Ils ont vu à quelques 200 mètres de distance, une boule lumineuse verte et blanche descendre vers le sol, y rester quelques secondes, puis repartir aussitôt.

(«Liberté de l'Est du 17-6-76)

#### **LE 11 JUIN 1976. RN 43. (PAS-DE-CALAIS)**

A 23 h 30 sur la R.N. 43 dans le sens Aire Arques, des Audomarois ont vu un objet lumineux se déplaçant en travers de leur route (S.O. vers N.E.). En forme de cône lumineux aux angles très arrondis, l'engin semblait être surmonté d'une sorte de panache et émettait une lumière jaune orange, sa taille était un peu moins grande que celle de la lune. L'objet avançait horizontalement, la base du cône vers le bas en s'éloignant, il s'éteignit brusquement. L'observation dura 10 à 15 secondes.

(«L'Indépendant» du 12-6-76)

#### **LE 11 JUIN 1976 MAUBEUGE (Nord)**

Vers 4 h 45, trois employés de l'usine CHAUSSON allaient commencer à travailler, quand ils aperçurent à 200 m d'eux, un objet orange flottant à une dizaine de mètres du sol. L'objet de la forme d'une demi-sphère (dont la partie plate était tournée vers le sol) était entouré d'un halo jaune et muni de taches noires semblables à des hublots. D'un diamètre de 15 m et d'une hauteur de 6 m, l'objet de déplaçait de droite à gauche, sans arrêts. Les témoins l'ayant observé pendant 10 mn, s'éloignèrent un moment ; quand il revinrent ils constatèrent que l'engin était toujours à la même place, mais avait fait un demi-tour sur lui-même. Au bout de 3 mn, l'engin s'éleva d'une dizaine de mètres et s'éloigna doucement puis à très vive allure vers Bavay. On aurait vu l'engin survoler une centrale électrique avant d'atteindre l'usine CHAUSSON.

(«Nouvelle République Centre-Ouest» du 14-6-76)

(«Voix du Nord» du 13-6-76)

#### **LE 14 JUIN 1976. REHAINCOURT (Vosges)**

Vers 23 h 30, circulant alors en voiture entre Portieux et Charmes, Melles S. Lhuillier et M.T. Gilbain ont été suivies par un OVNI à basse altitude et clignotant. En arrivant à Rehaincourt l'objet s'arrêta en même temps que les témoins, qui réveillèrent alors la famille Gilbain pour constater la disparition de l'objet. Mais l'engin reparut une demi-heure après, il resta 10 à 15 mn au-dessus du village. L'engin avait environ 2 m de diamètre. Les chiens du village ont aboyé lors des deux apparitions de l'OVNI.

(«Liberté de l'Est» du 20-6-76)

#### **MI JUIN 1976. WALLERS (Nord)**

Mme Simon a découvert une empreinte triangulaire de 12 m de côté et 6 de base dans un champ d'orge. Un enquêteur de LDLN a pu constater sur place la modification du champ magnétique. Ce fait est rapproché de l'observation de Maubeuge, le 11 juin ; d'autant plus que M. Simon a été réveillé alors par son chien très agité semblant vouloir se jeter du 1<sup>er</sup> étage de la maison, au même moment où l'engin de Maubeuge se dirigeait vers Vavay.

(«La Montagne» du 19-6-76)

#### **LE 18 JUIN 1976. LAROQUE TIMBAUT (Lot et Garonne)**

M. Edmond Pic en rentrant chez lui a observé pendant près d'une heure, une intense lueur à l'orée d'un bois. L'engin se déplaçait sans bruit et n'était éclairé que sur une face. Le même témoin a observé le 7 Avril, une boule rouge en forme de cigare qui s'est posée sur un chemin départemental, tandis qu'un second engin tournait à une distance constante, des traces furent relevées le lendemain. De même le 24 Mai en compagnie de son frère il vit une grande lueur derrière les arbres, qui disparut rapidement.

(«Dépêche du Midi» du 21-6-76)

#### **LE 19 JUIN 1976. EPINAL (Vosges)**

Vers 2 h 30 une étudiante de l'École de l'Image a aperçu à 50 m de sa fenêtre, un objet en forme de soucoupe orange avec un clignotant lumineux.

(«Le populaire du centre» du 21-6-76)

#### **LE 21 JUIN 1976. LAMPAUL PLOUARZEL (Finistère)**

Le phénomène fut suivi par plusieurs témoins dont un kerlouannais. Vers 23 h 00, le témoin remarqua une forte lueur pouvant être prise pour des phares de voiture. Deux engins se tenaient à une centaine de mètres du sol, en forme de croissant de lune de 4 à 5 m, de couleur claire. Un avion traversa le ciel à ce moment et les deux objets se mirent en mouvement d'abord lentement, puis à une vitesse vertigineuse. Mais les deux engins revinrent après le départ de l'avion. Chaque appareil possédait une sorte de hublot dégageant une lumière vive, au-dessus duquel une espèce de paupière s'abaissait quand diminuait l'intensité de la lumière. Puis un avion est arrivé, alors les deux engins sont repartis. Il est à noter que des chiens ont hurlé à la mort. Le phénomène a été vu également de Landéda et de Bourg-Blanc.

(«Le Télégramme» du 23 et 24-6-76)

#### **LE 21 JUIN 1976 COUZEIX. (Haute Vienne)**

Vers 21 h 30 un couple de Limoges, se trouvait sur la route de Couzeix, après le passage à niveau, ils virent soudain immobile dans le ciel un objet très lumineux, cylindrique. L'observation dura 3 minutes, puis l'engin disparut.

(«Journal Populaire du centre» du 23-6-76)

#### **LE 22 JUIN 1976. LAS PALMAS. (Iles Canaries)**

A partir de 22 h 00 des centaines de personnes de différents points des Iles Canaries ont vu l'engin. Il était posé à terre au Nord-Est de l'île de Gran Canaria. L'objet était transparent, de forme arrondie, et haut de près de 2 étages. A l'intérieur deux formes plus grandes que celles de l'homme semblaient «fixer leurs regards sur un tableau de commandes». Des témoins en voiture, sont passés à 10 m de l'engin. La station près du sol dura près de 20 minutes.

(«Diario de Mallorca» du 26-6-76)

#### LE 23 JUIN 1976. POUSSAY (Vosges)

A 1 h 00 du matin, M.A. Florentin se lavant pour aller travailler, vit en face de chez lui une boule jaune orange, de 2 m de diamètre environ se déplaçant lentement. La femme du témoin put voir également l'objet avant qu'il ne disparaisse en direction d'Ambacourt.

(«Liberté de l'Est» du 24-6-76)  
(«Est Républicain» du 25-6-76)

#### LE 23 JUIN 1976. LUBINE (Vosges)

Vers 23 h 00 les habitants du village sont sortis dans la rue après avoir entendu sonner le tocsin. 4 ou 5 témoins auraient vu une masse lumineuse sur le sommet de la Goutte Chaumont. Des personnes bénévoles sont allées voir sur place, mais aucune trace ne fut trouvée.

(«Est Républicain» du 25-6-76)

#### LE 25 JUIN 1976. LA GUICHE (Saône et Loire)

A 1 h 50 du matin M. Borgne fut réveillé par un grand bruit et une lumière crue et violente illuminait sa chambre. Il vit alors à 150 m un énorme dôme rose orangé, se stabilisant au-dessus du pré voisin. L'objet d'un diamètre de 10 à 12 m, se déplaça verticalement de 50 m puis de 100 m latéralement et disparut à grande vitesse. L'observation dura 25 secondes. Les deux nuits suivantes M. et Mme Borgne entendirent le même bruit et virent l'engin évoluer à vive allure. D'autres témoins auraient entendu ce même bruit dans les environs.

(«Le Courrier de Saône et Loire» du 2-7-76)

#### LE 25 JUIN 1976. ILE DE LA PALMA (Iles Canaries)

Vers 22 h 30, les habitants de la zone occidentale de l'île, dans la vallée Aridane, ont pu voir deux objets rouges se déplaçant en zig zag, comme une espèce de spirale, dont la partie inférieure était munie de 3 franges (ou torsades) d'un rouge intensif, superposées à différents niveaux. Au-dessus des franges se trouvaient «deux puissants foyers» de couleur bleue qui diminuaient d'intensité jusqu'à se transformer en faible brume. Autour du phénomène se forma un nuage circulaire, occupant l'horizon.

(«Diaro de Mallorca» du 26-6-76)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.**

## INFORMATION GTR (Groupement Technique de Recherche)

1) Le groupe technique de recherche n'engage sa responsabilité pour les détecteurs fabriqués par son équipe bénévole, ces détecteurs sont testés et contrôlés, les prototypes ont subi des essais de viabilité et de consommation à longs termes.

D'autre part nous ne pouvons prendre à notre compte les réparations (achats de matériaux de remplacement, réglage, mise au point des appareils fournis par des constructeurs ou maisons spécialisées ; le groupe n'ayant jamais trouvé la trace ou reçu l'envoi d'un prototype pour vision test et contrôle de finition.

2) Devant l'affluence de demandes de plans, nous avons communiqué à un certain nombre d'entre vous les principes de marche du détecteur à RLS avec une astuce pour le réglage fin de Mr LEFRAIN de Blois. Plusieurs de ces prototypes sont en essai en province ; ce détecteur demande une surveillance journalière de contrôle de sensibilité due aux variations de températures : dilatation ou retrait de l'entrefer des lames de contact de l'ILS. Avec le nouveau procédé le temps de réglage est très bref, il serait souhaitable que ce détecteur de champ magnétique vertical soit mis en parallèle avec un détecteur à aiguille.

### QU'EST-CE QUE LE G.T.R.

Animé dès le début de sa création par notre regretté ami René OLLIER, le groupement technique de recherche regroupe ceux qui par profession ou vocation ont le désir de faire des recherches axées essentiellement sur la technique. En effet, nos buts sont d'utiliser au maximum nos possibilités techniques et scientifiques pour tenter une approche du phénomène OVNI. Mais cela exige des compétences et des laboratoires personnels qui sont chose rare à notre époque. Quant à ceux qui modestement nous aident, que ce soit dans les réalisations et montages ou essais, il leur faut de la patience car la préparation d'un appareil, la recherche des pièces détachées aux meilleurs prix est très long, quand ce ne sont pas les délais de livraison (2 mois pour un tube Geiger).

Les buts que nous nous étions fixés au début étaient les suivants :

1) Créer un réseau de détecteurs suffisamment dense pour pouvoir recouper les observations visuelles (témoins). Pour cela il nous fallait créer des appareils répondant à des critères très sérieux : très faible consommation (piles), fiabilité à longs termes, faible prix de revient (ANTIS 4).

2) Equiper des responsables régionaux d'appareils permettant de faire des mesures rapidement sur des sites d'atterrissages :

3) créer quelques stations très élaborées techniquement, enregistrant en permanence plusieurs paramètres.

4) Tenter des recherches dans des voies nouvelles sur des principes pouvant paraître à l'heure actuelle non conventionnels.

On le voit ce programme était très ambitieux d'autant que nos moyens personnels en temps et argent étaient faibles et que les spécialistes pouvant travailler dans la création pure sont très rares. C'est pourquoi la disparition d'hommes comme le professeur HARDY et René OLLIER ont créé un vide qu'il sera difficile de combler.

Pendant plusieurs années, nous avons essayé, expérimenté et comparé différentes techniques permettant l'étude et la détection des principaux champs de la physique susceptibles d'être influencés par les OVNI : magnétomètre, gravimètre, électromètre, compteurs Geiger, infrason etc... tous ces appareils ont été expérimentés. Cela était nécessaire pour avoir une idée générale de ce qu'il était possible de faire et ceci d'autant plus que pour réaliser quelque chose de sûr, performant et simple, il est nécessaire de dominer le sujet.

Actuellement, outre une série d'ANTIS 4 en préparation (patience, nous ne sommes pas une usine ayant pignon sur rue) nous préparons les premiers appareils

## INFORMATIONS

### Une Bibliothèque dans la Seine-St-Denis

*Nous venons de créer pour le département 93 une bibliothèque regroupant des ouvrages traitant non seulement des OVNI mais aussi de tout phénomène pouvant de près ou de loin s'y rattacher.*

**BIBLIOTHEQUE A :** OVNI (25 ouvrages actuellement disponibles).

**BIBLIOTHEQUE B :** PARAPSYCHOLOGIE SOPHROLOGIE (24 ouvrages).

**BIBLIOTHEQUE C :** PRIMHISTOIRE ARCHEOLOGIE (24 ouvrages).

*C'est à la demande des membres de FIDUFO et du DTI que cette initiative a été prise, dans le but d'augmenter les possibilités d'information des chercheurs (et aussi des non chercheurs) de notre département sans pour cela que les dépenses engagées par chacun d'eux deviennent par trop importantes.*

*D'autres bibliothèques, plus techniques celles-là (orientées vers le GTR, RESUFO...) sont en cours d'élaboration, mais le nombre d'ouvrages qu'elles contiennent (nous ne choisissons que des thèmes applicables au phénomène OVNI) est encore trop restreint pour que nous les diffusions.*

*Cette initiative pourrait être étendue à la France ; mais cela ne peut se réaliser que sur le plan local. Il revient donc à ceux qui le peuvent de faire de même dans leur département.*

*Pour ce qui est du 93 ; les personnes intéressées (habitant ce département) peuvent écrire au Délégué Régional : M. A. BARAUD - 9 place du Général de Gaulle 93 - GAGNY. Il leur sera envoyé une liste des 73 titres actuellement disponibles.*

G. FILLION.



*Le Professeur F.G. SAMPAIO de Porto Alegre (Brésil) (Rua Barros Cassal, 705 ap. 303 Bloco Gama - PORTO ALEGRE RS - 90000) souhaiterait correspondre avec toute personne intéressée par les sujets suivants :*

*— Programme de cours sur les UFO (lui-même assure un tel cours à l'Université).*

*— Le problème des « Dieux Astronautes » venus d'autres régions de l'espace sur la Terre (le Professeur a critiqué les thèses de E. Von Däniken, dans un livre paru au Brésil, sous le titre : « La Vérité sur les Dieux Astronautes »).*



*M. J.L. BURKARD, abonné LDLN, qui dirige l'Hôtel de Bretagne, 8 rue Blaise Pascal 37000 TOURS, sera heureux de faire bénéficier nos lecteurs de passage chez lui, pour y loger, d'une remise de 10%.*

qui seront distribués à quelques délégués régionaux. Le premier de ces appareils sera un compteur GEIGER (détecteur nucléaire) permettant de faire des mesures précises sur le terrain (les plans seront diffusés et expliqués). D'autre part, nous allons dans des prochains articles voir la grandeur des champs à mesurer, établir un tableau comparatif des performances des différents types d'appareils de détection actuel, expliquer deux méthodes de vérifications de sensibilité des détecteurs magnétiques, voir quelques schémas.

Mais avant cela et pour conclure cet article, nous aimerions faire un dernier commentaire ; actuellement bon nombre d'ufologues pensent que le problème OVNI relève plus de la parapsychologie et du psychisme en général que de la technique. De là à abandonner la technique, il n'y a qu'un pas. Nous ne savons pas qui a raison mais ce dont nous sommes sûrs, c'est que nous détectons le phénomène avec nos détecteurs et dans le cas où tout ne serait que psychisme cela signifierait qu'il y a interaction entre l'esprit et la matière et alors il devient intéressant de détecter les conditions favorables à une action. De toute façon la recherche psychique semble séduisante à plus d'un titre, il faut songer que nous sommes aujourd'hui officiellement au même point que les Grecs de l'Antiquité face à l'électricité, c'est-à-dire que nous avons contacté le phénomène mais nous n'en savons pas plus (1). Que l'on songe qu'il a fallu près de deux mille ans pour que l'électricité puisse être utilisée comme on le sait.

Quoi qu'il en soit, et quelque soit le type de recherche où l'on s'engage, psychique ou technique, ou les deux ensemble, il faudra beaucoup de temps et de patience et aussi d'acharnement pour arriver à un résultat : cela a toujours été la règle de la recherche.

Responsable du G.T.R. : M. Marcel TOUGERON, 57, rue Etienne Dolet - 92240 MALAKOFF

1) Voir le dernier ouvrage de Rémy CHAUVIN sur ce sujet.

## Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie,  
responsable de Résufo)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifié.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au siège de LDLN : 2,50 F franco : règlement en timbres accepté.

### LE COMPARETEUR

Par son utilisation, il complète le goniomètre de poche décrit ci-dessus. Bien des témoins ont de la difficulté à évaluer le diamètre apparent des objets observés et commettent des erreurs parfois énormes. Cette petite carte permet d'y remédier dans une certaine mesure. Coût : 2 francs.

En vente au siège de LDLN, règlement en timbres accepté. gonio plus compareteur : 3,50 F, s'ils sont commandés ensemble.

# NOTE IMPORTANTE DESTINÉE A TOUS LES DÉLÉGUÉS, ENQUÊTEURS ET OBSERVATEURS

Depuis de nombreuses années, notre vaste réseau d'enquêteurs a permis de recueillir une moisson absolument extraordinaire de faits ; rapports d'enquêtes et témoignages directs continuent actuellement à affluer, et cela va crescendo.

Il n'est pas question, hélas, de publier tout cela, qui représente au bas mot plusieurs dizaines de numéros de LDLN ; en faisant le point, nous constatons qu'il devient de plus en plus malaisé d'insérer tous les textes relatifs à des cas d'un intérêt majeur. Bien entendu, toutes les informations qui nous parviennent sont éminemment utiles, même si elles ne sont pas insérées dans notre revue ; toutes font l'objet d'une mise sur fiches, et destinées à divers chercheurs (voir à ce sujet la note de F. Lagarde du bas de la page 4 du présent numéro).

Il devient maintenant absolument impérieux d'apporter certaines modifications, dans l'établissement des divers rapports, sous peine de paralyser certains secteurs de LDLN.

1) Désormais, seuls les cas au sol ou observés à proximité, doivent faire l'objet de rapports très détaillés.

2) Tout le reste doit faire l'objet de condensés, et mis directement sur fiches adressées à Madame GUEUDELLOT 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT DE MARSAN, qui s'occupe depuis des années du Service d'Archives de LDLN, et qui doit avoir une tâche facilitée, si nous nous en tenons aux directives ci-dessous :

a) FORMAT DES FICHES : 14,8 x 21 cm (une feuille 21 x 29,7 cm coupée en deux ; c'est le format le plus courant).

b) QUALITÉ DU PAPIER : pelure (très mince) autant que possible.

c) N'ÉCRIRE QUE SUR LE RECTO, ET AUTANT QU'É POSSIBLE À LA MACHINE À ÉCRIRE.

d) NOMBRE D'EXEMPLAIRES : chaque cas doit être tapé en 6 exemplaires (le papier pelure se prête bien à cette frappe globale de 6 exemplaires).

Voici un exemple de condensé, fourni par Madame GUEUDELLOT. Parfois, il faut plusieurs fiches, pour une même observation, lorsque tous les détails de l'enquête le nécessitent.

Bien s'en tenir à la disposition indiquée ci-dessous, en condensant le plus possible, mais sans omettre de signaler tel ou tel détail important.

5 MARS 1976

SAINT AVOLD (57)

Heure : 21 h 45

TEMOIN : M. VASILIJE, 29 ans, soudeur ; demeurant 2.26 rue des Alérions ST AVOLD.

CIEL clair, temps frais.

LIEU : Cité Carrière. ST AVOLD.

LES FAITS : «J'étais à la fenêtre de ma cuisine, lorsque j'ai vu dans le ciel un objet clair, triangulaire, aux contours nets, avec à ses trois angles, une lumière verte pour le premier, orange pour le deuxième et bleue pour le troisième.

L'engin est resté absolument immobile pendant près d'une heure, puis a disparu à grande vitesse suivant une trajectoire légèrement ascendante, sens NORD-SUD. L'objet était très éblouissant, plus particulièrement en ses 3 points lumineux. Une partie des habitants de mon H.L.M. ont vu l'objet. Il n'était pas difficile à regarder. Je n'ai pas eu mal aux yeux, ni peur, contrairement à certaines personnes qui elles ont eu peur. Il n'y a pas eu de panique chez les animaux.

NOTE DU DÉLÉGUÉ M. FRITZ.

M. WITECK, l'enquêteur, a vu lui aussi l'engin et confirme la description. Malheureusement, il n'a pu le photographier, faute de film.

ENQUÊTE DE M. WITECK, ENVOI DE M. FRITZ.

Nous demandons à tous ceux qui collaborent à notre action, de se conformer strictement aux indications fournies ci-dessus, et les en remercions infiniment. C'est une étape inévitable pour aller encore de l'avant, éviter l'asphyxie provoquée par l'afflux des rapports d'observation, et améliorer davantage le merveilleux outil que nous avons forgé tous ensemble.

## COURRIER

### ● Des exemples à suivre

J'ai essayé de secouer le joug de la paresse ou la peur des gens en donnant quelques conférences.

Mon travail personnel, et je peux m'en enorgueillir pour 1975, s'est établi ainsi :

- une demi-douzaine d'appels à témoins dans le Courrier Picard, qui ne sont pas restés tous sans réponse,

- un grand article courant juillet dans le même journal traitant assez bien le problème, et qui a eu une grande portée, car j'ai quelques personnes qui m'ont contacté dernièrement grâce à cet article,

- une émission télévisée de 6 minutes sur FR3 Picardie, - une quinzaine d'enquêtes en cours, que je vérifie deux ou trois fois sur place si nécessaire, ce qui nécessite de nombreux déplacements.

Par cette lettre je lance une fois encore un appel à tous ceux qui veulent collaborer efficacement dans la Somme afin que nous nous rencontrions et nous concertions afin de pouvoir avoir une information rapide complète, je leur rappelle que j'ai la possibilité de me déplacer dans tout le département.

Claude PERRIER  
BEAUMETZ  
80370 BERNAVILLE

Vous aviez l'année dernière publié ma lettre, concernant une série de conférences-débats que j'avais animées au CES où je travaille auprès des élèves et professeurs intéressés. Laquelle publication m'avait valu une lettre d'un correspondant anonyme (ou qui croyait l'être), me prêtant la fâcheuse intention de corrompre la jeunesse des écoles, et m'identifiant également, de façon trop hâtive, à un courant de pensées ufologiques qui n'est pas le mien. Je dois vous dire que j'ai poursuivi cette année mon œuvre de « corruption », sur une échelle plus large, puisque j'anime tous les 15 jours, au même CES, des réunions d'Information et de vulgarisation du problème OVNI, lesquelles sont fidèlement suivies par des élèves à l'esprit vif, aux remarques pertinentes et à l'insatiable curiosité. Certains d'entre eux se sont abonnés à la revue. D'autres se sont procurés plusieurs bons livres sur le sujet.

Un pas de plus, modeste mais présent, au-delà des catégories étroites, falsifiantes et sclérosées d'un monde de l'ordre et de la raison close.

J.J. JAILLAT

# NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2<sup>e</sup>). C.C.P. LYON 156-64.

1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt-cinq ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 30 F.

2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE. Franco : 9 F.

3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Henry DURRANT. Franco : 34 F.

4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 34 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).

5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 35 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

6/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 35 F. C'est la suite, en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

7/ **LES O.V.N.I.s : MYTHE OU REALITE ?** par J. Allen HYNEK. Franco : 11 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

8/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 36 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de « France-Inter » « Pas de panique », plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

9/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VAL-LÉE. Franco : 33 F. Citons parmi ses chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage - La fonction d'Oemii - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. Geller ? - Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir.

10/ **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES** par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vol permanents des OVNI). Franco : 46 F.

## QUATRE NOUVEAUTES :

1/ **A LA RECHERCHE DES OVNI** par J. SCORNAUX et Ch. PIENS  
Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'œuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente.

Franco : 10 F.

2/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD.

Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.

Franco : 56 F.

3/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST**

par Ion HOBANA et J. WEVERBERGH.

Franco : 49F.

4/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE**

par Donal E. KEYHOE.

Franco : 40 F.

VIENT DE PARAÎTRE

## LE NOUVEAU DEFI DES O.V.N.I.

par J.-C. BOURRET

(en vente librairie des Archers «Service spécial LDLN» 13, rue Gasparin 69002 LYON C. C. P. 156-64 LYON).

Franco : 41,50 F.

un troisième album de bandes dessinées et photos « OVNI, DIMENSION AUTRE » par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître : d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. (Trancas et Santa Isabel en Argentine, Taizé, Le Malmont près de Draguignan, et les cas de l'Aveyron dont un dessin illustre la couverture de cet ouvrage).

Franco : 35 F.

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385  
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 1976.